

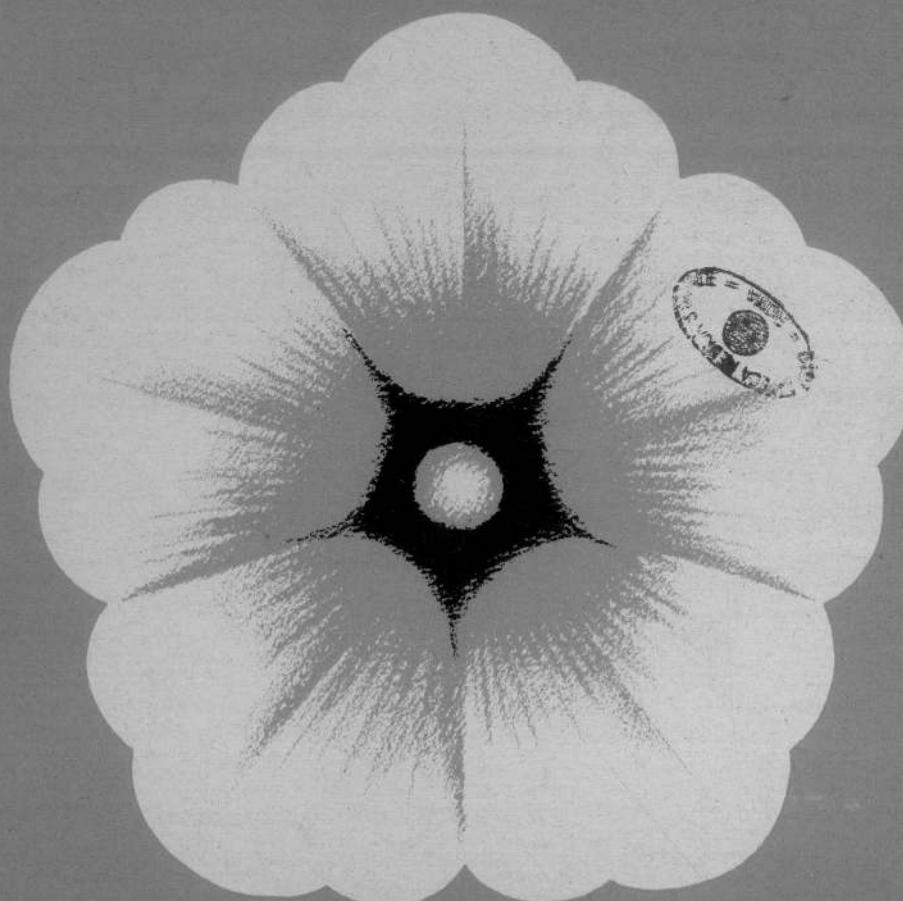
BIBLIOTECA
MEDICA
Misc. B
82
26
ROMA
STATALE

Misc B-82/26

Aspects de la Corée

NUMÉRO 2 1^{re} ANNÉE,

OCTOBRE 1961





ation concernant le transfert du gouvernement à un pouvoir civil

LE PRESIDENT DU CONSEIL SUPREME POUR LA RECONSTRUCTION NATIONALE

12 AOUT 1961

ment Révolutionnaire, qui a soigneusement étudié quand et comment le gouvernement serait transmis à un pouvoir civil, réalisant dans le délai le plus court les tâches révolutionnaires qui sont l'élimination de la corruption et l'établissement d'une fondation pour de nouvelles institutions démocratiques, comme promis par l'article VII des Engagements Révolutionnaires, annonce ci-dessous au peuple la décision finale du Conseil suprême pour la Reconstruction nationale, dans les termes suivants :

1. — Antérieurement à la remise du gouvernement à un contrôle civil, le Gouvernement révolutionnaire accomplitra au moins les tâches fondamentales suivantes, afin de créer un ordre vraiment démocratique et d'éviter la rechute dans les pratiques antérieures de corruption.

Premièrement : il supprimera tous les fléaux sociaux et politiques et la corruption, créera un esprit nouveau et instaura la dignité de la loi.

Deuxièmement : il réformerai et développera toutes les institutions de sorte qu'elles puissent se diriger dans la bonne voie.

Troisièmement : il restaurera l'économie nationale et entreprendra de façon positive la première année du programme quinquennal du Plan économique.

2. — Date du transfert du gouvernement à un pouvoir civil. Le transfert du gouvernement à un contrôle civil est prévu pour l'été de 1963, et ce pour les raisons suivantes :

a) L'année 1962 sera la période de réforme et de renforcement de toutes les institutions et la période de mise en route

de la première année du programme quinquennal du Plan économique. Pendant cette période, les activités politiques et les mouvements populaires qui peuvent gêner l'exécution des tâches révolutionnaires seront au besoin restreintes.

b) Une nouvelle Constitution sera élaborée et promulguée avant mars 1963.

c) Des élections générales auront lieu en 1963. Après ces élections, le gouvernement sera entièrement remis à un pouvoir civil, en accord avec les stipulations de la Constitution.

d) Les activités politiques seront autorisées au début de 1963.

3. — Conception de la forme du gouvernement et de l'Assemblée nationale.

a) Forme du gouvernement : système présidentiel.

b) Formation de l'Assemblée nationale : système unicamériste de 100 à 120 sièges.

c) Organisation des élections : par l'intermédiaire d'une consultation publique organisée par le gouvernement.

d) Anciens parlementaires : une loi sera promulguée pour interdire aux individus corrompus et malhonnêtes parmi les anciens parlementaires, le retour à la vie politique.

4. — La durée du Gouvernement Révolutionnaire telle qu'elle est donnée ci-dessus est considérée comme la plus courte possible, eu égard à l'accomplissement des Engagements révolutionnaires et à la création d'une fondation solide pour une prospérité démocratique de la nation. Tant pour la forme du gouvernement que pour la formation de l'Assemblée nationale, l'opinion du peuple sera largement écoutée et sera reflétée dans la nouvelle Constitution qui sera élaborée.

NUMÉRO SPÉCIAL : LE GOUVERNEMENT RÉVOLUTIONNAIRE EN CORÉE

Aspects de la Corée

est publié tous les deux mois par

L'AMBASSADE DE LA RÉPUBLIQUE DE CORÉE

33, avenue Mozart, Paris-16^e.

Tél. : MIRabeau 49-28.

Au prochain numéro :

L'ÉDUCATION EN CORÉE

ENGAGEMENTS REVOLUTIONNAIRES

1. L'opposition positive et sans compromis au communisme est la base de notre politique.
2. Nous respecterons et observerons la Charte des Nations Unies et renforcerons nos relations avec les Etats-Unis et les autres nations du monde libre.
3. Nous éliminerons la corruption et supprimerons les autres fléaux sociaux qui sont devenus prédominants dans notre pays ; nous inculquerons au peuple lui-même une attitude morale et mentale fraîche et saine.
4. Nous apporterons des secours aux malheureux et aux affamés et consacrerons toute notre énergie au développement d'une économie autonome.
5. Nous renforcerons notre puissance matérielle et notre détermination de combattre le communisme, ayant en vue la réalisation de notre but immuable, l'unification nationale.
6. En tant que soldats, après avoir accompli notre mission, nous remettrons les rênes du gouvernement à des civils honnêtes et consciencieux et reviendrons aux devoirs militaires qui nous sont propres.

Comme citoyens, nous devons nous consacrer sans réserve à l'accomplissement de ces tâches et à la construction d'une fondation solide pour une république démocratique nouvelle et véritable.

LA RÉVOLUTION MILITAIRE EN CORÉE

publié par le
MINISTÈRE DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA REPUBLIQUE DE COREE.
Séoul, 7 juillet 1961.

S O M M A I R E

Préface	
Préliminaires historiques :	
a) Libération et partage	
b) La « Première République »	
c) La « Deuxième République »	
La révolution militaire	
Le futur gouvernement	

PREFACE

LA suspension temporaire du gouvernement démocratique en République de Corée n'implique pas la suppression permanente des principes démocratiques. Les dirigeants du gouvernement actuel et le peuple sont, ensemble, déterminés à instaurer un gouvernement civil constitutionnel dès que possible.

La démocratie est révérée en Corée comme la meilleure et l'unique forme de gouvernement qui puisse à la fois garantir les droits des citoyens et donner un gouvernement compétent reflétant la volonté du peuple. Malheureusement, bien que basée sur un fond constitutionnel sain et ardemment souhaitée par le peuple, la pratique de la démocratie était souvent déformée par des politiciens égoïstes et corrompus.

Ce fait est dû à une combinaison d'insuffisances dans les gouvernements passés, qui ont alterné entre la corruption et la dictature policière du parti libéral de l'ancien président Syngman Rhee et le gouvernement parle-

mentaire faible, désespérément incomptent et également corrompu dirigé par l'ancien premier ministre John M. Chang.

Le peuple coréen et ses actuels dirigeants militaires sont pleinement conscients des dangers inhérents à un gouvernement militaire. Cependant les faits suivants sont unanimement acceptés : 1. Les forces armées qui, jusqu'ici, ne s'étaient pas mêlées de politique, ont été les seuls organes conservant le respect du peuple. 2. Les seules forces armées, en raison de leur expérience dans les questions d'organisation, ont été capables de réorganiser le gouvernement en un organe efficace travaillant pour le bien-être de la nation plutôt que pour les intérêts privés des fonctionnaires officiels et civils. 3. Les forces armées ont été la seule puissance suffisamment forte pour éliminer la corruption et les intérêts égoïstes qui ont mené le pays au bord de la désintégration. 4. Seules, les forces armées, dans l'état d'urgence régnant, ont été en mesure de stopper l'infiltration et la subversion communistes croissantes et la poussée du pro-communisme au sein de certains éléments irresponsables de la population.

La République de Corée est le symbole du monde libre, en opposition à l'expansion impérialiste communiste. Dans notre pays, les soldats de seize nations ont combattu pour le maintien des principes de la Charte des Nations Unies. Les pertes subies au cours de cette terrible guerre de Corée par les forces armées et la population civile, ainsi que par ses alliés des Nations Unies ont été effroyables. Notre gouvernement assure ses alliés et les autres membres du monde libre qu'il n'a aucune intention d'abandonner les principes d'une vraie démocratie — ou plutôt que notre détermination de convertir ces principes en action pratique est inflexible, même au prix de la sérieuse « opération chirurgicale » nécessaire pour accomplir une régénération spirituelle, mentale et matérielle.

Il est dans l'intention de ce Livre blanc d'exposer les aspirations du peuple coréen et de résumer brièvement les facteurs historiques, sociaux et politiques qui ont inéuctablement conduit à ce coup de force militaire qui était la seule alternative à une domination communiste définitive et à la suppression permanente de la démocratie sur la péninsule coréenne.

PRELIMINAIRES HISTORIQUES

(De la libération de la domination japonaise en 1945 au coup d'Etat militaire de mai 1961)

a) Libération et partage

A la Conférence du Caire en 1943, le président Roosevelt, le premier ministre Churchill et le général Tchang Kai-chek décidèrent que la Corée serait libre et indépendante « le moment venu ». Cette déclaration fut réaffirmée à Yalta en février 1945 par Roosevelt, Churchill et le dictateur soviétique Staline. En décembre 1945, les ministres des Affaires étrangères des « Quatre Grands » convinrent à Moscou qu'une tutelle conjointe gouvernerait la Corée jusqu'à ce qu'un gouvernement national puisse être mis en place. Cette proposition souleva un grand ressentiment en Corée où l'on escomptait que l'indépendance suivrait immédiatement la défaite du Japon.

Le 38° parallèle, qui séparait les forces américaines et soviétiques en Corée, devint rapidement un obstacle au transport et au commerce et il apparut de plus en plus

évident que les Russes considéraient cette ligne comme une frontière politique plutôt que comme un accord administratif militaire. En raison de ces circonstances, les Etats-Unis proposèrent, en 1946, qu'une commission conjointe américano-soviétique soit créée pour rechercher la création d'un gouvernement indépendant dans la totalité de la péninsule.

Devant l'obstruction des membres soviétiques de la commission, elle ne put accomplir aucune réalisation utile. Les Etats-Unis référèrent de cette impasse devant l'Assemblée générale des Nations Unies qui décréta qu'un gouvernement provisoire devrait être formé par le peuple coréen lui-même, et créa une commission spéciale pour mettre en route et faciliter l'établissement d'un tel gouvernement.

Les Soviétiques maintinrent une obstruction inflexible. Ils refusèrent non seulement de discuter la question avec la commission des Nations Unies, mais s'opposèrent à son entrée dans la partie nord de la Corée ; et lorsque les membres de la commission se présentèrent au 38° parallèle, ils se trouvèrent devant une rangée de baïonnettes.

La commission des Nations Unies recommanda finalement que des élections nationales aient lieu dans la partie de la Corée qui lui était accessible (région qui constitue aujourd'hui la République de Corée) et après l'acceptation de cette recommandation par l'Assemblée générale des Nations Unies, des élections nationales eurent lieu pour la formation d'une Assemblée constituante chargée d'élaborer une Constitution pour la jeune nation.

En juillet 1948, la Constitution fut approuvée et l'Assemblée nationale élut le docteur Syngman Rhee comme premier président de la République. Il fut intronisé le 24 juillet, et la République de Corée devint officiellement une nation indépendante le 15 août 1948.

Au même moment, le gouvernement soviétique installa un régime communiste fantoche dans la moitié nord de la péninsule, sous son contrôle.

b) La « Première République »

LORSQUE le docteur Rhee revint en Corée après une absence de nombreuses années, il était célèbre et respecté comme patriote, qui avait consacré sa vie entière à la cause de l'indépendance coréenne, et son élection fut unanimement applaudie. Malheureusement, il devint de plus en plus tyannique et restait obsédé par l'idée que lui, et lui seul, savait ce qui était bon pour la Corée.

Ce fut au cours de son premier mandat que les communistes du Nord lancèrent leur invasion soudaine, sans provocation, sur la République de Corée. Les forces méridionalement petites et mal armées de la République furent incapables d'endiguer l'assaut massif des forces nord-coréennes, entraînées, armées et encadrées par les Russes. L'histoire de la guerre de Corée et de l'héroïsme des forces coréennes et de leurs seize alliés valeureux des Nations Unies qui écrasèrent finalement les communistes, est trop récente et trop connue pour être répétée ici. Il en est de même des négociations prolongées et décevantes de l'armistice. La guerre laissa la République de Corée brisée, dévastée, ruinée. Les pertes humaines subies par l'armée et la population civile se chiffrent à des millions.

Après l'armistice, le gouvernement du docteur Rhee devint de plus en plus autoritaire et la corruption des dirigeants était une honte nationale. Vieillissant, le pré-

sident Rhee était apparemment incapable de s'adapter aux idées modernes : il s'isola de plus en plus du peuple : d'une part, en raison de son infirmité mentale et physique due à son grand âge ; d'autre part, à cause de son isolement de la réalité par un rideau humain de secrétaires, de gardes, et d'officiels qui profitaient de ce qu'il était mal informé pour en tirer bénéfice.

Son prestige s'effondra rapidement. En 1952, il devint évident que sa réélection par le corps législatif était extrêmement douteuse. (A cette époque, selon la Constitution, le président était élu par le corps législatif.) Convaincu qu'il conservait une popularité suffisante parmi les électeurs ruraux ignorants, pour être réélu sur un vote populaire, il proposa un amendement constitutionnel prévoyant l'élection directe du président par le corps électoral. Cet amendement fut repoussé à une grande majorité par le corps législatif.

Afin d'imposer sa volonté, le président fit proclamer la loi martiale, sous prétexte de lutte contre l'activité des guérillas communistes. Sous la loi martiale, les autorités arrêtèrent plus de 50 députés de l'opposition sur de vagues charges de conspiration. Lorsque les autres membres du corps législatif, toujours opposés à son amendement constitutionnel, boycottèrent les réunions de l'Assemblée, ils furent arrêtés, emmenés de force dans la salle de l'Assemblée, et, sous la menace des matraques de la police, contraints de voter l'amendement constitutionnel. En dépit de ces méthodes antidémocratiques, M. Rhee fut réélu pour un second mandat.

En prévision d'un troisième mandat (et peut-être davantage), le parti libéral du président Rhee proposa un second amendement constitutionnel permettant un renouvellement indéfini de mandats à ce poste. Une fois encore, le parti libéral fut incapable de réunir suffisamment de voix pour voter l'amendement, bien qu'il eût ouvertement acheté les voix de 34 députés. Le jour du vote, il ne réunit pas les 136 votes nécessaires pour qu'il soit adopté et le président de la Chambre déclara l'amendement officiellement repoussé.

Le lendemain, le gouvernement annonça une nouvelle « méthode » de calcul des votes et déclara l'amendement adopté. Des bagarres éclatèrent à l'Assemblée, matées par les matraques de la police.

Le président Rhee avait perdu beaucoup de sa popularité, même parmi la population rurale conservatrice, et les chances du parti démocratique de l'opposition, dont le leader était M. John M. Chang, de remporter les élections de 1956 furent excellentes. Malheureusement, le candidat démocrate à la présidence, P.H. Shinnick, mourut d'une crise cardiaque au cours de la campagne électorale. Malgré sa mort, plus d'un million huit cent mille électeurs votèrent pour lui, en guise de protestation contre l'administration du parti libéral. Le candidat démocrate à la vice-présidence, M. John M. Chang, fut élu à une large majorité contre celui du président Rhee, M. Ki Poong Lee, malgré l'interdiction de réunions politiques de l'opposition et l'emprisonnement de nombreux dirigeants du parti démocrate.

En décembre 1958, les députés du parti libéral attendirent que leurs collègues de l'opposition quittent la salle à l'heure du déjeuner, pour réunir précipitamment un quorum, et voter la « Loi de sécurité nationale » tant détestée, qui donnait en effet à la police une autorité presque illimitée pour arrêter et emprisonner quiconque, sous prétexte d'activités antinationales vaguement définies. Pour protester contre cette mesure, les députés de l'opposition firent une grève perpétuelle dans les lieux, qui

fut violemment brisée par la police. Les membres de l'opposition furent battus et enfermés de force dans les sous-sols du bâtiment de l'Assemblée. Au cours de cette absence forcée, les membres du parti libéral votèrent en hâte vingt-deux lois qui : a) renforçaient l'oppression de la « Loi de sécurité nationale » et b) supprimaient l'autonomie locale en décrétant la nomination par le gouvernement central de tous les gouverneurs des provinces, des comtés, des villes, des maires, etc. Auparavant, ceux-ci étaient élus au suffrage universel. Les nouvelles lois donnaient au gouvernement central le contrôle complet de toutes les activités politiques et gouvernementales jusqu'au plus petit échelon.

La malchance semblait poursuivre les candidats présidentiels de l'opposition. Au cours de l'élection de 1960, le candidat démocrate, le docteur Chough Pyung Ok, mourut subitement d'une crise cardiaque à Washington où il suivait un traitement, et le président Rhee se trouva une fois de plus sans adversaire. En raison du grand âge de son co-listier, le choix du vice-président devenait crucial et il semblait plus que douteux que celui-ci (toujours M. Ki Poong Lee) puisse être élu.

Contrôlant complètement toutes les activités gouvernementales et la procédure électorale, soutenu par les tyramiques lois de sécurité nationale, le parti libéral était déterminé à « gagner » les élections pour Lee, en dépit du fait de son incapacité physique à remplir ce poste, puisqu'il était atteint d'une paralysie partielle causée par une parésie progressive.

Les manifestations des démocrates étaient interdites dans tout le pays. Des instructions spéciales furent envoyées par le ministère de l'Intérieur aux chefs de police de tout le pays spécifiant la majorité exacte par laquelle le docteur Rhee et M. Lee devaient être élus. Des centaines de milliers de bulletins déjà remplis accompagnaient ces instructions et devaient être glissés dans les urnes le jour de l'élection. Des voix démolirent les bureaux du parti démocrate et frappèrent les scrutateurs et sympathisants démocrates. Dans les campagnes, les électeurs étaient contraints par la police d'aller voter par groupes de trois dont l'un, porteur d'un brassard, était un « surveillant » qui avait pour tâche de vérifier les bulletins supposés secrets avant leur dépôt dans l'urne.

Le résultat était connu d'avance. Le docteur Rhee et M. Lee furent « élus » par la majorité exactement prévue par le ministère de l'Intérieur. La liberté semblait condamnée en Corée.

Le peuple cependant n'acceptait pas ces élections truquées sans murmures. Au contraire, conduit par des manifestations massives d'étudiants et rendu furieux par l'assassinat sans discrimination des étudiants par la police, le pays tout entier se souleva contre l'administration Rhee. Le docteur Rhee fut forcé de démissionner et quitta le pays ; son compagnon Ki Poong Lee se suicida avec toute sa famille.

La dernière mesure officielle du président Rhee avant sa démission fut de décréter la loi martiale. Le général Song, chargé de l'appliquer, maintint l'ordre jusqu'à ce que le corps législatif discrédié, hâtivement réuni, ait nommé un gouvernement par intérim, dirigé par M. Chung Huh. Le corps législatif vota aussi un amendement à la Constitution qui substitua un premier ministre responsable à la Chambre basse de la Législature nationale, comme chef exécutif du gouvernement, et transféra la charge de président en un poste plutôt représentatif de chef d'Etat. Le corps législatif démissionna

ensuite pour ouvrir la voie à de nouvelles élections nationales.

c) La « Deuxième République »

DANS les élections suivantes (qui furent honnêtement menées), le parti démocrate remporta une majorité écrasante. Après quelques querelles intestines, M. Posun Yun fut élu président et nomma M. John M. Chang premier ministre. Cette nomination fut ratifiée et les espoirs de la nation en un gouvernement démocratique, efficace et honnête, grandirent.

Cependant M. Chang était à peine élu que le parti démocrate tombait dans nombre de dissensions internes. Elles étaient motivées, non par de réelles différences idéologiques, mais simplement par un arrivisme forcené de gens avides de postes et de puissance. Le corps législatif, à une vitesse et une efficacité sans précédent, vota des lois donnant d'importants salaires et des allocations accrues à ses membres — mais ne fit rien pour les petits employés misérablement payés : fonctionnaires, force publique, professeurs et autres employés du gouvernement.

La branche exécutive du gouvernement était incroyablement faible. Les changements de cabinet se succédaient, détruisant la continuité dans l'administration. Le népotisme était à l'ordre du jour ; les employés gouvernementaux expérimentés et compétents étaient brutalement congédies pour faire place aux amis et relations des dirigeants du gouvernement et des députés. La corruption continuait — elle était pour le moins aussi répandue que sous l'administration Rhee.

Incidentement, il faut dire que la corruption massive naquit du détournement et de la dilapidation des fonds du gouvernement coréen : les pots-de-vin soutirés aux citoyens par les employés du gouvernement, la police, etc., et la fuite (en pots-de-vin) de millions de dollars de revenus et autres taxes. En contraste absolument, l'aide fournie et en partie administrée par les Etats-Unis et les Nations Unies fut, en général, sage et efficacement administrée et dépensée en milliers de projets de reconstruction de valeur permanente pour le pays. Les raisons de ce double aspect particulier dans les opérations du gouvernement sont trop évidentes pour qu'il soit besoin de les expliquer.

Le mécontentement public s'accrut au fur et à mesure que l'incapacité du gouvernement Chang devenait plus évidente. L'administration fut incapable d'assurer la coopération au sein de son immense majorité dans le corps législatif ; elle ne put faire face à l'inquiétude et au mécontentement croissants ; elle fut incapable de contrôler les vagues croissantes et quotidiennes de manifestations tumultueuses ; elle ne put ou ne voulut pas stopper la corruption ; elle se montra incapable de combattre l'antiaméricanisme jusqu'ici inconnu, les directives « neutralistes » et ouvertement pro-communistes lancées par les politiciens opportunistes et les journaux.

Les communistes, au nord, furent rapides à profiter de ce vide politique et idéologique. Un nombre croissant d'agents et de saboteurs communistes s'infiltrent, venant du nord, profitant de la longue côte échancre de Corée. D'autres arrivèrent en contrebande du Japon. Certains des « journaux » qui avaient poussé comme des champignons sous le régime Chang étaient financés par

des groupes communistes parmi les résidents coréens au Japon et par le parti communiste japonais.

Entre temps, le commerce et l'industrie stagnaient dans le marasme. Des millions de chômeurs étaient sans secours. Les fermiers se désespéraient, pris entre la perte des récoltes et les taux d'intérêts usuraires sur les prêts, atteignent fréquemment 80 % par an. La famine apparut dans certaines régions du pays. Dans les villes, des bandes de voyous et de gangsters faisaient mener une vie misérable et dangereuse aux petits commerçants et aux habitants, souvent avec la complicité de la police.

Il devint évident qu'il y avait dans le pays une tension telle qu'une explosion était à craindre d'un moment à l'autre, ce qui pouvait donner aux communistes une chance inespérée d'obtenir, par la subversion, ce qu'ils n'avaient pu obtenir par l'agression ouverte au cours de la guerre de Corée.

Face à ce tableau, les forces militaires de la République durent à contre cœur conclure qu'il était de leur devoir d'entrer en action pour sauver le pays et de poser une fondation solide pour bâtir une démocratie réelle dès que leur tâche révolutionnaire serait menée à bien.

LA REVOLUTION MILITAIRE

L'ORIGINE du coup d'Etat militaire remonte aux élections notoirement dirigées par le régime Syngman Rhee en 1960. Cependant, la révolution des étudiants en avril 1960 amena la chute de l'administration corrompue de ce régime, et chacun, y compris les chefs militaires, s'attendit à voir naître une ère d'honnêteté et un gouvernement efficace.

Quand, contrairement à ces grands espoirs, il devint évident que le gouvernement Chang était également corrompu et, qui plus est, tellement faible et borné qu'il était incapable de gouverner, les chefs des forces armées se trouvèrent en face d'une situation politique, économique et sociale gravement détériorée.

En conséquence, le groupe original de neuf officiers qui avait préparé le renversement du régime Rhee se réunit à nouveau pour discuter et examiner le problème. Plus tard, le petit groupe s'élargit pour comprendre environ 250 officiers de tous grades. Ces officiers durent faire face à de très sérieux problèmes de devoir, d'éthique et de patriotisme.

En termes simples, le principal problème était le suivant : avaient-ils le devoir de conserver leur position constitutionnelle loin de la politique, tandis que la nation sombrait lentement par le chaos, vers le communisme ? Ou avaient-ils le devoir réel de prendre des mesures rapides et positives pour sauver le pays avant qu'il ne soit trop tard ?

Ils décidèrent que leur véritable devoir était de servir leur pays à tout prix, sans tenir compte des figures politiques qui avaient mené la nation au bord d'une ruine irrémédiable. Une fois cette décision prise, ils agirent promptement et efficacement.

A trois heures du matin, le 16 mai, l'infanterie, les fusiliers marins et les parachutistes convergèrent sur Séoul et à neuf heures, le même matin, le coup d'Etat militaire était terminé, sans effusion de sang. A midi, les habitants allèrent à leur travail comme d'habitude, et les fonctionnaires étaient tous à leur poste. L'annonce, par la radio, que les forces militaires avaient pris la direction du gouvernement fut apprise dans le calme, à la satis-

faction de la majorité des habitants, dégoûtés des anciens gouvernements.

L'approbation publique de ce coup d'Etat s'accrut lorsque le gouvernement militaire annonça les six points de base de sa politique, qui étaient les suivants : 1) Anti-communisme positif et militant. 2) Soutien sincère et ferme de la Charte des Nations Unies. 3) Alliance étroite et indissoluble avec les Etats-Unis d'Amérique, en tant que leaders du monde libre dans les efforts pour combattre les tentatives communistes de subversion et d'agression. 4) Suppression, une fois pour toutes, des éléments corrompus dans et hors du gouvernement, renforcement de l'honnêteté et de l'efficacité dans le gouvernement et création d'une économie qui suffise à ses propres besoins. 5) Efforts accrus pour unifier la nation en accord avec les propositions des Nations Unies pour l'unification du pays par des élections dans toute la péninsule sous la supervision de l'O.N.U. 6) Transfert du pouvoir exécutif à un gouvernement civil constitutionnel dès que la mission révolutionnaire aura été accomplie.

Immédiatement après le coup d'Etat, un appel fut lancé aux anciens ministres de sortir de leur cachette et d'accomplir ce qui était leur devoir. La plupart répondirent et M. John M. Chang présida la dernière réunion de son cabinet qui approuva tout d'abord une déclaration de loi martiale d'urgence et démissionna ensuite. Le président Posun Yun, pour le bien du pays, décida de rester en fonction, évitant ainsi une interruption temporaire des relations diplomatiques avec les autres gouvernements.

Depuis le coup d'Etat militaire, un progrès remarquable a été réalisé. Les éléments corrompus du gouvernement ont été destitués. Les services du gouvernement ont été réorganisés sur une base efficace et pratique. Des milliers d'employés gouvernementaux superflus, ne faisant rien d'utilité, et qui avaient obtenu leur emploi par le népotisme, le favoritisme ou les pots-de-vin ont été révoqués. Des secours ont été donnés aux malheureux. Le programme national de reconstruction est en cours, et des milliers de chômeurs perçoivent maintenant des salaires pour un travail utile sur des projets de valeur réelle et permanente. Les voyous et les gangsters ont été arrêtés, jugés et punis suivant la gravité de leurs méfaits.

Une aide a été donnée aux fermiers; des arrangements ont été pris pour le remboursement des prêts usuraires à des taux maintenant raisonnables et sur une longue période; des engrangements d'importance vitale ont été rapidement distribués au prix officiel, ce qui ne s'était pas encore vu dans l'histoire de la République. Le paiement des subventions agricoles annuelles a été annoncé et, le lendemain, a été effectué en totalité aux fermiers par l'intermédiaire des bureaux de campagne. (Précédemment, ces paiements étaient attendus six mois ou davantage — et encore les fermiers pouvaient s'estimer heureux s'ils recevaient la moitié de la somme, le reste ayant disparu par ce qu'on peut appeler un procédé d'osmose dans les poches des intermédiaires postés sur la ligne de distribution.)

Les fraudeurs du fisc ont été détectés et la procédure légale lancée pour forcer les délinquants à payer leurs taxes. (Un groupe de treize industriels a publiquement admis qu'une somme de 167.249.620 NF en impôts sur le revenu avait été soustraite au fisc; ils ont volontairement offert la restitution complète, plus les amendes. De telles dissimulations, évidemment, n'étaient possibles que par la corruption massive de hauts fonctionnaires.)

La loi est renforcée. Il n'est plus possible de corrompre police ou magistrats. Contrevanants, riches ou pauvres, sont traités de la même manière par la police et la justice.

Le Conseil révolutionnaire reconnaît que les principaux problèmes à résoudre sont de nature économique. Il est pleinement conscient du fait que la formation et l'expérience militaires ne donnent pas nécessairement les meilleures bases pour réaliser une planification économique. En conséquence, le 22 juin, le gouvernement a relevé de leurs fonctions les officiers dirigeant le ministère des Finances et celui du Développement économique, M. Yu Taik Kim, ancien gouverneur de la Banque de Corée, a été nommé ministre des Finances. M. Tai Hwan Shin, professeur d'économie politique à l'Université nationale de Séoul, a été nommé ministre du Développement économique.

De plus, reconnaissant le besoin de conseils d'experts dans de nombreux domaines spécialisés, le Conseil suprême a nommé un Conseil consultatif composé à l'origine de quinze experts civils hautement qualifiés, pour aider à dresser les plans d'un développement immédiat dans tous les domaines d'activité.

Une mesure qui a été très mal comprise à l'étranger concerne l'annulation des droits de publication d'un certain nombre d'organes de presse. Il existe nombre de bons et sérieux journaux en Corée. Cependant, après la révolution des étudiants d'avril 1960, le nombre des journaux et périodiques passa d'un coup de 592 à près de 1.500. Peu de ces nouvelles publications disposaient d'imprimerie. Certaines n'avaient même pas de bureau. Nombre d'entre elles n'imprimèrent même pas une seule édition; certaines distribuaient quelques feuilles ronéotypées. Toutes cependant « entretenaient » un grand nombre de « journalistes ». Ces soi-disant journalistes ne recevaient aucun salaire — en fait, la plupart devaient payer les « rédacteurs en chef » pour leurs cartes de presse et les payaient ensuite toutes les semaines. Les publications qui sortaient alors ne contenaient aucune publicité, et pour la plupart étaient distribuées gratuitement. Leur principale et, dans de nombreux cas, unique ressource était le chantage. Ces activités criminelles étaient intolérables et les autorisations de publication furent annulées. On doit cependant noter que pas un seul des journaux, périodiques, agences de presse existant avant la révolution d'avril 1960 n'a été fermé par le gouvernement. Les publications légitimes, sans exception, soutiennent l'action du gouvernement autant qu'il est nécessaire pour restaurer le prestige et l'éthique journalistiques.

LE FUTUR GOUVERNEMENT

DES comités composés de civils et d'officiers étudient actuellement la nature du gouvernement civil qui naîtra après que les tâches révolutionnaires auront été menées à bien. Cette question est très complexe et difficile car elle doit prendre en considération d'innombrables facteurs tangibles et intangibles. La centralisation du pouvoir exécutif dans la présidence s'est révélée désastreuse sous le régime Rhee; la décentralisation grâce à un système parlementaire, comme pour le gouvernement Chang, également désastreuse.

L'actuel gouvernement est convaincu que la stabilité économique qui offrira dans la mesure du possible le

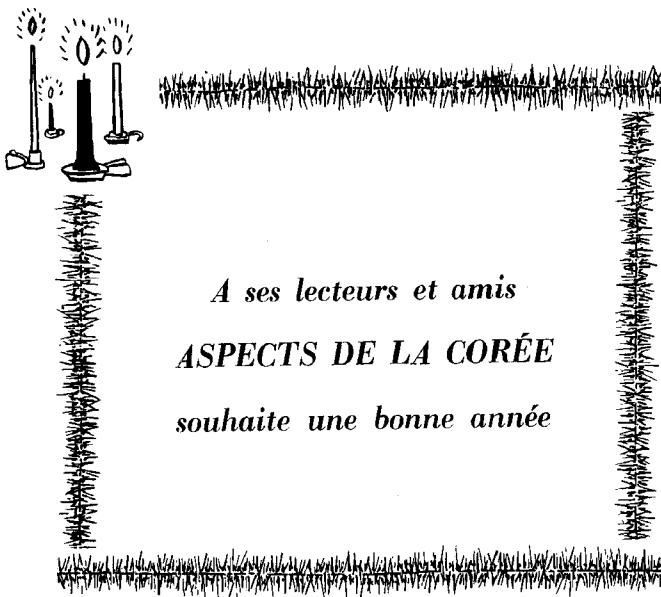
plein emploi, une rémunération adéquate du travail des fermiers et des pêcheurs, des profits raisonnables aux entreprises commerciales privées, est le préalable de toute démocratie véritable. Le gouvernement est fermement convaincu qu'on ne peut attendre d'un peuple pauvre, affamé et dans une position critique qu'il montre une vision claire des affaires politiques. C'est particulièrement vrai dans un pays tel que la Corée où les moyens de communication ne pénètrent pas encore dans toutes les parties de la population.

De plus, le fond social et historique du peuple coréen doit être soigneusement étudié avant qu'on puisse élaborer une véritable démocratie adaptée aux circonstances présentes et futures. A ce sujet, il est important de rappeler que la démocratie dans ce pays n'a jamais été réellement expérimentée. Pendant des siècles, la Corée a été gouvernée par une monarchie absolue jusqu'à ce que le Japon s'empare du pays, il y a un demi-siècle. Le gouvernement impérialiste japonais fut même plus autocrate et oppresseur que les monarques coréens.

La République de Corée a été fondée il y a seulement treize ans. Une terrible guerre a fait rage à travers le pays pendant trois de ces treize ans. En raison des entraves résultant de ces faits et des conditions précaires provoquées par la guerre et ses séquelles, le temps a

manqué pour permettre le plein développement d'institutions démocratiques, y comprises les garanties essentielles pour préserver les libertés du peuple. La tâche la plus importante à laquelle doit faire face l'actuel gouvernement est donc : a) de créer une atmosphère propice à la renaissance d'une démocratie vraie sous une forme réalisable ; b) de créer des garanties qui empêcheront que les méthodes démocratiques soient encore déformées ou détruites par des individus ou des groupes corrompus ; c) d'améliorer les conditions économiques afin que les citoyens puissent participer plus librement au développement politique de la nation ; d) d'enseigner, par tous les moyens d'information disponibles, la thèse selon laquelle la vraie liberté et la liberté individuelle peuvent seulement exister si les citoyens comprennent leurs devoirs démocratiques et leurs responsabilités, et s'ils acceptent ces devoirs et ces responsabilités comme prix de la liberté.

Le gouvernement est déterminé à résoudre cette multitude de problèmes et a déjà obtenu, au moment où cet exposé a été écrit, de remarquables progrès, et cela seulement en huit semaines depuis la révolution militaire. Le plus cher désir et la ferme détermination de l'actuel gouvernement sont de terminer cette mission révolutionnaire aussi rapidement que possible, afin que le gouvernement puisse retourner au plus tôt dans les mains des civils.



Notes biographiques
sur
**le général
Chung Hee Park.**

Président du Conseil suprême
de la Reconstruction nationale
de la République de Corée

BLOTTI au pied du mont Kum-jo qui domine la rive de la rivière Natkong, dans la province de Kyungsang Pukdo, se trouve un minuscule village appelé Sangmo-ri. Rien de particulier ne le distingue des centaines d'autres villages ruraux de Corée. Les maisons sont petites et recouvertes de chaume, et entre chaque maison, un petit passage — un peu plus large qu'un sentier — borde les pierres rugueuses dont sont construits les murs qui entourent chaque maison.

Le village a changé depuis le 30 septembre 1917, où naquit un petit garçon à Nom Ee Park et à son mari, le fermier Song Bin Park. L'enfant, nommé Chung Hee Park, était le cadet de cinq frères et deux sœurs. Dès qu'il commença à grandir, il devint vite apparent que le jeune Chung Hee était différent de ses frères et sœurs. Physiquement, il était plus petit et plus mince qu'eux. D'autre part, dès l'école primaire, il se révéla un garçon tranquille, maître de soi, riant rarement mais dont l'application studieuse, dépassait celle de ses condisciples.

Après être sorti parmi les premiers de sa classe à la fin de ses études primaires, Chung Hee Park entra à l'école normale de Taegu dont il fut diplômé en 1937.

Suivirent trois années de professorat à l'école primaire de Mungyong dans la province de Kyungsang Pukdo.

Sa carrière de professeur fut brutalement interrompue lorsqu'il décida d'entrer à l'Académie militaire de Mandchourie avec la classe 1940 (pendant l'occupation japonaise). Deux ans plus tard, il sortit de l'Académie à la tête de sa classe et fut immédiatement incorporé à l'Académie militaire du Japon impérial, à Tokio, puis breveté en 1944.

Après un an de service armé dans l'armée de guerre du Japon, il fut démobilisé en 1945, à la fin de la deuxième guerre mondiale, lorsque la Corée fut libérée de la domination japonaise. Mais dès cette époque, il était évident qu'il excellait dans la carrière militaire et de ce fait, il entra à l'Académie militaire coréenne en 1946, recevant le grade de capitaine la même année. Mariés



Le président Park, général de l'armée coréenne.

en décembre 1950 à Taegu, les Park ont aujourd'hui deux filles et un garçon.

Pendant la guerre de Corée, l'avancement était rapide pour les jeunes et brillants officiers et, en 1953, Chung Hee Park devint général de brigade à 36 ans, l'un des plus jeunes généraux de l'armée coréenne pourtant connue pour la jeunesse de ses officiers généraux.

Comme artilleur, le général de brigade Park suivit le Cours supérieur de l'Ecole d'artillerie de l'armée américaine à Fort Sill (Oklahoma), et revint en Corée pour devenir commandant de l'Ecole d'artillerie de l'armée de la République de Corée. De ce poste, il fut transféré à la 5^e division d'infanterie de l'armée, comme général commandant, poste qu'il assuma jusqu'en 1957, lorsqu'il entra à l'état-major général de l'armée coréenne.

Successivement général commandant adjoint du VI^e corps de l'armée coréenne, puis général commandant la 7^e division d'infanterie, il fut promu au rang de major général en 1958 et nommé chef d'état-major de la première armée de la République de Corée.

Depuis, il a assumé les fonctions militaires suivantes :
1959 : général commandant, 6^e région militaire.
1960 : général commandant, base régionale de Corée.
1960 : général commandant, 1^{re} région militaire.

1960 : chef d'état-major adjoint pour les opérations au Q.G. de l'armée coréenne.

1960 : général commandant adjoint, 2^e armée.

En 1961, consterné par la détérioration politique et les conditions économiques dans la République où règne le régime incompetent et corrompu de Chang Myun, le général Park conduit la Révolution militaire du 16 mai 1961 à sa conclusion rapide, réussie et sans effusion de sang.

Après la Révolution, il est élu président du Conseil

suprême pour la Reconstruction nationale et, de ce poste, dirige la nation dans sa marche vers la stabilité politique et économique, sous un système de gouvernement véritablement démocratique. En août de la même année, le major général Park est promu au rang de lieutenant général de l'armée de la République de Corée.

La vie du général Park est remarquable pour son austérité personnelle et son dévouement à sa charge, ainsi que pour son extraordinaire culture, mise en relief par sa profonde connaissance de l'histoire de la Corée et de l'histoire universelle.

QUELQUES DÉTAILS

Nom :	PARK, Chung Hee. Général de l'armée de la République de Corée.	à la fin de la deuxième guerre mondiale, lors de la libération de la Corée.
Date de naissance :	30 septembre 1917.	1946 : Entre à l'Académie militaire coréenne ; breveté capitaine en décembre à la fin du cours.
Lieu de naissance :	171 Sangmo-ri, Kumi-myon, Sonsan-gun, province de Kyongsang-pukdo, Corée.	1953 : Devient général de brigade de l'armée coréenne. Suit le cours supérieur de formation à l'Ecole d'artillerie américaine de Fort Sill (Oklahoma).
Taille :	1 m. 60.	1954 : Sert comme commandant de l'Ecole d'artillerie coréenne et simultanément comme chef de l'artillerie coréenne.
Poids :	63 kg. 500.	1955 : Sert comme général commandant la 5 ^e division d'infanterie de l'armée.
Epouse :	Yook Youngssoo, mariée en décembre 1950 à Taegu, Corée.	1957 : Suit les cours du Collège d'état-major et d'opérations. Est général commandant adjoint du VI ^e corps de l'armée, puis général commandant la 7 ^e division d'infanterie de l'armée.
Enfants :	Keun-hye (9 ans), fille. Keun-young (7 ans), fille. Chi-man (3 ans), garçon.	1958 : Promu major général de l'armée coréenne. Est chef d'état-major de la première armée.
Diplômes et fonctions :		
1937 :	Diplômé de l'Ecole normale de Taegu avec félicitations.	1959 : Est général commandant la VI ^e région militaire.
1937-1940 :	Professeur à l'école primaire de Mungyong dans la province de Kyongsang-pukdo.	1960 : Est général commandant une base régionale, puis général commandant la première région militaire, et enfin chef d'état-major adjoint d'opérations du Q.G. de l'armée. Devient général commandant adjoint de la II ^e armée.
1940 :	Entré à l'Académie militaire de Mandchourie (sous l'occupation japonaise).	1961 : Dirige la Révolution militaire du 16 mai 1961.
1942 :	Termine le cours préparatoire de deux ans de l'Académie militaire de Mandchourie comme premier de sa promotion, ce qui lui donne la possibilité de s'engager pour suivre les cours de l'Académie militaire impériale du Japon.	Est élu président du Conseil suprême pour la Reconstruction nationale.
1944 :	Diplômé de l'Académie militaire de l'Empire japonais (troisième de sa promotion).	Promu général de l'armée de la République de Corée.
1945 :	Premier lieutenant dans l'armée japonaise	

Arts Coréens



STATUETTE BOUDDHISTE

page 12

Cette petite statuette à l'image de Bouddha, en granit, date de la période Koguryo (37 av. J.-C. - 668 après J.-C.) et fait partie d'une collection privée de Séoul.



VASE EN POTERIE
D'UN GUERRIER A CHEVAL

page 13

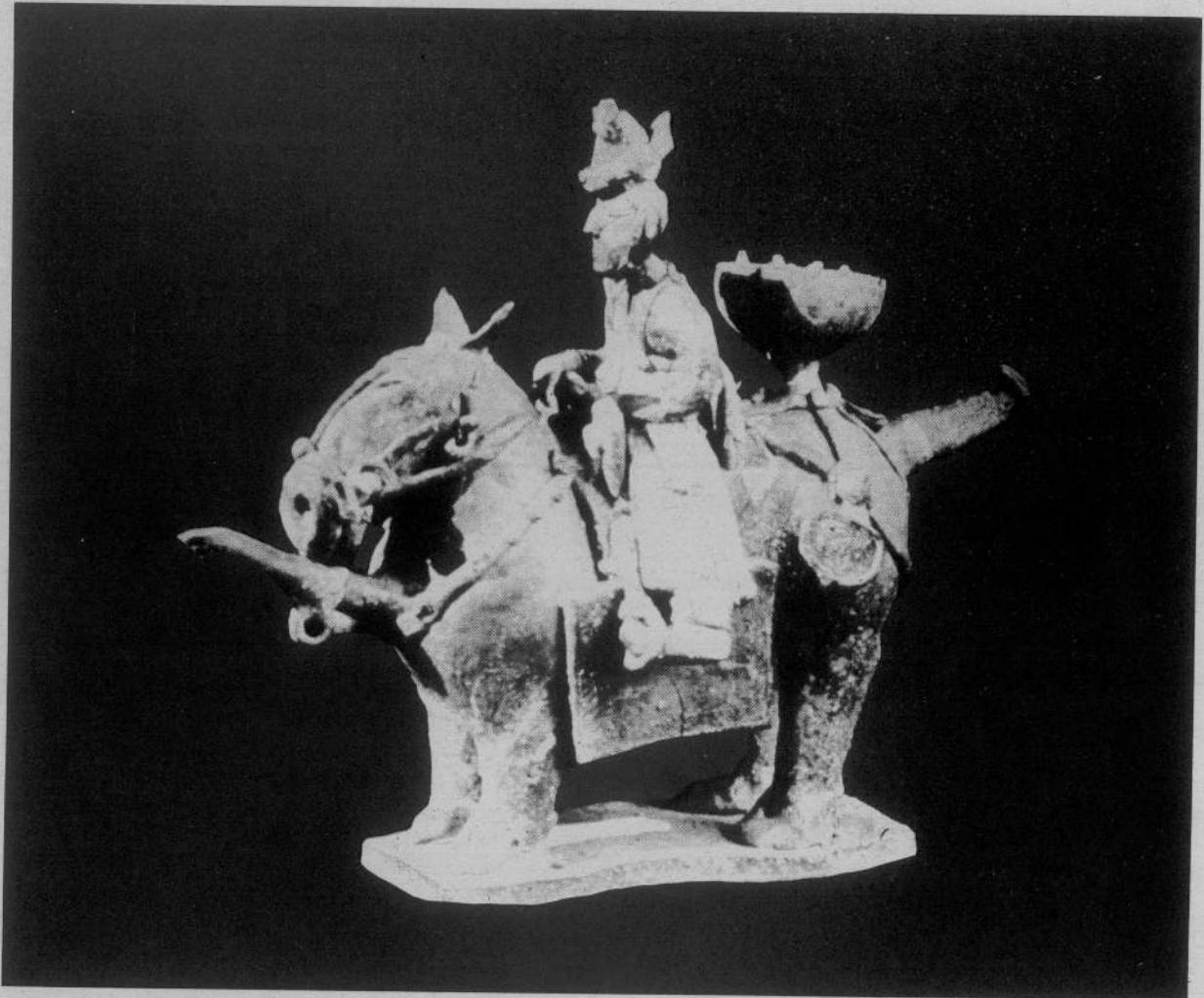
Poterie de grès : dynastie Silla (5^e-6^e siècle). Ht 24 cm.
Extraite de la Tombe de la Cloche d'or à Kyongju ;
musée national de Corée.

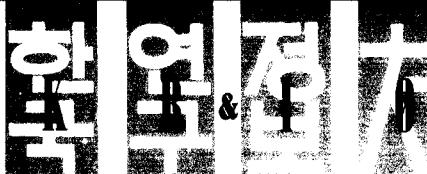
Cette poterie représentant un guerrier à cheval est une relique remarquable de la dynastie Silla. Le cavalier porte l'habit militaire complet, comprenant un chapeau pointu, un pourpoint et des jambières rectangulaires — probablement faites de cuir. Le chapeau perché de façon précaire est retenu par une jugulaire. L'homme et le cheval ont été façonnés séparément ; ce dernier est creux, porte un tuyau sur la poitrine et une coupelle creuse surmonte sa croupe. Ainsi, la statuette peut servir de vase verseur bien qu'il semble malaisé de s'en servir ainsi en raison de son poids et de sa forme.

Bien que moins inspirée que les figurines chinoises T'ang, cette splendide représentation symbolique contient une grande force d'expression.

L'armure détaillée et le harnachement aident à créer une impression d'étrange dignité archaïque.







Documents d'information sur la Corée

Pour tous ceux qui s'intéressent à la Corée, un Bureau de recherches et d'information coréen existe à Washington. Il est à la disposition de tous ceux qui aimeraient en savoir davantage sur la République de Corée, sa culture, ses traditions et son commerce. Pour toute demande de renseignements, on peut s'adresser à l'ambassade de Corée à Paris, 33, avenue Mozart, Paris (16^e), ou mieux encore au Korean Research and Information Office, 1828 Jefferson Place, N.W. Washington 6, D.C. Il suffit d'indiquer la documentation désirée, le nombre, le genre et les titres et, dans le cas de brochures, la quantité.

Les bandes magnétiques et les diapositives en couleurs sont prêtées gratuitement, les brochures sont gratuites. Les films sont loués 5 dollars chacun. Lorsqu'il s'agit d'un film, il est bon de mentionner plusieurs titres au cas où l'un d'eux serait déjà en location.

De nouveaux titres seront indiqués dans les numéros suivants de ce magazine.

Voici une liste de la documentation disponible au service d'information et de recherches de la République de Corée à Washington.

Diapositives en couleurs

- A. Beautés scéniques de la Corée.
- B. Temples et palais coréens.
- C. Musique coréenne traditionnelle.
- D. Masques coréens et masques de danse et de théâtre.
- E. La très belle Corée (32 vues).

La vie en Corée en série de brochures

- 1. Le drapeau national de Corée.
- 2. Constitution de la République de Corée.
- 3. Ke : Groupements d'aide mutuelle.
- 4. La terre de Corée.
- 5. Un bref historique de l'éducation coréenne.
- 6. Festivals et vacances.

A l'exception du n° 2, toutes les brochures sur la vie en Corée comportent quatre pages. Le n° 2 en comporte dix. Toutes les brochures sont envoyées gratuitement.

Séries de films

- 1. Artiste coréen *.
- 2. Fantaisie coréenne *.
- 3. Musique classique coréenne.
- 4. Calligraphie.
- 5. Festival théâtral.
- 6. Jardin secret.
- 7. Maisons coréennes.
- 8. Séoul.
- 9. Chefs-d'œuvre de l'art coréen.
- 10. Chefs-d'œuvre de l'art coréen.

- 11. Pêcheries coréennes.
- 12. Architecture coréenne.
- 13. La dynastie Silla *.
- 14. Perspective coréenne.
- 15. Perspective coréenne *.
- 16. Jour de mariage (45 minutes, bande sonore en coréen).

Les films marqués d'un astérisque sont en couleur. Tous sont en 16 mm, d'une durée de 10 à 25 minutes. Tous ont une bande sonore en anglais sauf le Jour de mariage (n° 16).

NOTE : Prière d'envoyer 5 dollars en passant votre commande. Cette somme comprend les frais d'envoi et d'entretien des films.

Bandes magnétiques

- 1. Chants du folklore coréen moderne et chœurs d'enfants.
- 2. Chants folkloriques coréens.
- 3. Chants folkloriques coréens classiques et musique de cour.
- 4. Arrangements pour orchestre de chants folkloriques coréens et de chants coréens populaires.
- 5. Musique folklorique populaire coréenne.
- 6. Solos et chœurs coréens.
- 7. Danse coréenne traditionnelle et musique de cour *.
- 8. Chants folkloriques coréens traditionnels *.
- 9. Musique coréenne et sélections chorales.
- 10. Chefs-d'œuvre de l'art coréen *.

Chaque série est enregistrée sur bande magnétique d'une durée de 30 minutes. Les bandes marquées d'un astérisque défilent à 3,3/4 inches par seconde (9 cm. 5). Toutes les autres sont en 19 cm. Les bandes sont prêtées gratuitement.

de l'éducation coréenne

par Han-yong Lim

Professeur d'Education
à l'Université Yonsei.

De l'ancienne Choson à l'unité de Silla

LES plus anciennes références historiques disponibles, relatives à l'éducation officielle en Corée, concernent ce qui est historiquement appelé l' « Ère des trois royaumes ». Dans la première période de Puyo et des Trois Etats Han primitives, il n'existait aucun institut éducatif. Autrefois, l'éducation était donnée par les chefs de famille enseignant les devoirs familiaux et la loyauté au clan. L'agriculture, le travail manuel et l'art de la chasse étaient enseignés au sein de la famille et de la tribu.

C'est au cours de la dynastie Silla (57 av. J.-C.-935 ap. J.-C.), qu'un système unique de formation des jeunes gens, appelé *Hwarang-do* (littéralement le « Chemin de la Fleur de la virilité »), fut créé. A l'origine, les femmes dirigeaient cette organisation mais, plus tard, pendant le règne du roi Chinhung (540-575 ap. J.-C.) les jeunes gens vifs et intelligents étaient sélectionnés pour diriger le groupe. Les *Hwarang*, comme on les appelait, recevaient une éducation qui comprenait une formation académique et l'art militaire. En fait, l'insistance était mise à peu près également sur l'étude de l'histoire et de la philosophie et l'enseignement des diverses formes des techniques guerrières. Les hommes de vertu et d'intelligence étaient souvent choisis dans ce groupe pour servir l'Etat comme hommes d'Etat ou chefs militaires. Les principes directeurs de l'éducation *Hwarang* se trouvent dans les cinq règles morales définies par le prêtre Wong-wang. C'étaient la loyauté, le devoir filial, l'honnêteté, la valeur et la justice. Les membres du *Hwarang* avaient

également l'habitude de visiter les lieux de beauté scénique pour développer leur sens de la beauté et élargir leur esprit.

Un noble esprit de chevalerie naissait d'une telle éducation qui comptait aussi la récitation de poèmes et l'interprétation de musique. En temps de guerre, la jeunesse *Hwarang* combattait vaillamment. Yu-sin Kim (595-673 de notre ère) qui joua un rôle-clé dans l'unification Silla de la Corée, fut l'un des grands hommes de cette dynastie ayant appartenu à *Hwarang* dans leur jeunesse.

Il y eut deux types d'institutions éducatives dans le royaume de Koguryo (37 av. J.-C.-668 ap. J.-C.), l'établissement privé appelé *hyangdang* et l'établissement d'Etat connu sous le nom de *taehak*. Des archives historiques montrent qu'il existait un nombre considérable de *hyangdang* où les jeunes gens étudiaient les classiques chinois, la littérature et l'histoire et apprenaient le tir à l'arc. Le *hyangdang* est considéré comme le prédecesseur du *sodang* qui fleurit sous la dynastie Koryo.

Le *taehak* fut créé dans la seconde année de règne du roi Sosurim (372). C'était une école pour jeunes gens de la noblesse, tandis que le *hyangdang* était réservé aux étudiants des familles ordinaires. Classiques chinois, histoires et littératures étaient encore les principales matières enseignées au *taehak*, bien que l'on pense que certaines techniques militaires aient également été enseignées. Le *taehak* et le *hyangdang* étaient tous deux des systèmes copiés sur ceux des Chinois et, comme tels, enseignaient tout particulièrement les éléments de la culture chinoise.

Le principal institut d'éducation de la période de post-unification de Silla était le *Kukhak* (littéralement, école

d'Etat), qui fut officiellement créé dans la seconde année du règne de Simmun (682).

Le *Kukhak*, un institut de service public, donnait un cours étalé sur neuf ans, enseignant au premier chef les classiques confucianistes. L'âge des étudiants s'éteignait entre 15 et 20 ans. L'école avait trois sections enseignant toutes les analectes de Confucius et le *Hsiao-ching* (un dialogue sur le devoir filial), mais chacune offrait différentes branches de classiques supplémentaires. Chaque section, rapportant les archives, était dirigée par un professeur et des professeurs assistants, mais aucune ne mentionne le nombre d'étudiants assistant à ces cours.

Le *taehak*, dirigé par un *kyong* (président), changea son nom en *taehakkam* sous le règne du roi Kyongdok (742-754) et a repris possession de sa nomenclature originale depuis le règne du roi Konghye.

Dans la quatrième année du règne du roi Wonsong (an 788) un service public d'examen fut créé pour sélectionner des dirigeants suivant le critère des études. Ce fut le Système des Trois degrés. Le degré élevé requérait la connaissance des Annales *Tsouchan*, les Notes sur les rites, les Analectes et *Hsiao-ching*. Le degré moyen demandait la connaissance des Analectes, de *Hsiao-ching* et le chapitre de l'étiquette des Notes sur les rites. Le degré inférieur enseignait la maîtrise de *Hsiao-ching* et le chapitre de l'étiquette des Notes.

N'importe quel savant qui avait une connaissance approfondie des Cinq classiques, des Trois histoires et des écrits de la Centaine d'érudits était considéré avoir atteint un degré supérieur et recevait un haut poste. La nouvelle méthode de sélection des fonctionnaires sur le mérite obtenu dans leurs études par les postulants remplaça graduellement l'ancienne coutume de choisir les dirigeants uniquement dans l'aristocratie.

Dynastie Koryo (936-1392)

Les tendances éducatives sous la dynastie Koryo furent fortement influencées par le Confucianisme qui constituait la philosophie dominante de l'époque. Sous cette dynastie, le système d'examen pour les services publics fut solidement établi et les écoles privées fleurirent en conséquence.

Le bouddhisme qui, à l'aube de la dynastie, possédait une influence éducative aussi puissante que le Confucianisme, perdit beaucoup de sa vigueur pendant le milieu de la dynastie. L'attitude dominante était de considérer l'enseignement confucianiste comme source de sagesse politique et l'enseignement bouddhiste comme leçon morale du comportement individuel. L'emphase excessive sur l'étude des classiques confucianistes conduisit à un dédain général des nécessités et de l'entraînement militaires. En conséquence, la nation se trouva tragiquement impréparée devant la série d'invasions lancées par les nations venant des steppes de l'Asie centrale. Les invasions causèrent de lourds dommages aux instituts éducatifs de toutes sortes.

Dans les premiers jours de la dynastie Koryo, il exis-

tait trois écoles dirigées par l'Etat pour la formation des dirigeants gouvernementaux. Le principal institut d'Etat de la dynastie, le *kukchagam*, fut fondé par le roi Songjong en 992. Plus tard, en 1119, une fondation appelée le *yanghyongo* fut organisée pour diriger l'école.

C'est au cours du règne du 17^e roi, Injong, que des systèmes détaillés pour l'école d'Etat furent officiellement mis sur pied. L'école avait trois départements principaux, *kukchahak*, *taehak* et *samunhak*, chacun réunissant 300 étudiants.

L'école comprenait sept facultés principales appelées *che*. Chacune des sept enseignait respectivement les Changements, les Ecritures du passé, les Poèmes, *Chouli*, les Notes sur les rites, les Annales et la Science militaire. Le *kangyeje*, la faculté pour l'entraînement militaire, fut ultérieurement supprimée.

Le *hyanggyo*, quelquefois appelé le *hyang-hak* (signifiant littéralement « école de province »), fut aussi une école de l'Etat. Alors que le *kukchagam* était créé dans la capitale, un nombre inconnu de *hyanggyo* furent bâti dans diverses provinces sous le règne du roi Injong (1123-1146). Ces écoles provinciales enseignaient les classiques confucianistes d'une manière très semblable à celle de l'école d'Etat, mais sur une plus petite échelle. Les étudiants étaient issus de familles de fonctionnaires de grade inférieur ou de familles de simples particuliers. Les meilleurs étudiants *hyanggyo* étaient choisis et on leur donnait la possibilité d'étudier au *kukchagam*.

Héritant de la tradition des écoles privées de la dynastie Silla et témoins d'un déclin temporaire dans l'éducation d'Etat, certains éminents savants confucianistes fondèrent dans la capitale des écoles privées appelées *sahak* sous le règne du roi Munjong, le onzième roi. Un grand nombre de diplômés de ces écoles privées passèrent l'examen d'Etat pour devenir administrateurs d'écoles. Chung Ch'oe, un ancien premier ministre, fut le plus important des douze fondateurs de telles écoles. Sa *kuje haktang* (école de neuf facultés), créée aux environs de 1053, fut très florissante et bientôt considérée comme un centre faisant autorité dans l'enseignement confucianiste.

Le niveau éducatif des douze écoles connues sous le nom des *Douze To* fut semblable à celui du *kukchagam*. En même temps, un autre genre d'école privée, appelée *sodang*, se développa pendant la dynastie comme institut d'éducation des jeunes des classes ordinaires dans les classiques confucianistes de base.

Kwago, l'examen de service public, fut créé officiellement par Kwangjong, le quatrième roi (958). Le système poussa l'étude des classiques confucianistes et la création d'instituts privés pour l'enseignement des classiques. Au cours de la dynastie, les examens tendaient généralement à souligner la prosodie et la littérature chinoise.

La dynastie Yi (1392-1910)

La tradition confucianiste qui avait exercé une grande influence sur la pensée et l'éducation au cours de la dynastie Koryo, influença de façon même plus forte la

dynastie Yi qui suivit. L'interprétation et l'analyse des classiques confucianistes par les savants Sung, de Chine, fut volontiers acceptée comme la philosophie orthodoxe de Corée. Les idéaux enseignés par le Confucianisme furent adoptés comme ceux de bon gouvernement par les rois Yi. En conséquence, les savants confucianistes reçurent les faveurs royales et obtinrent des postes officiels importants. Au cours de la première moitié de la dynastie, les savants s'intéresseront surtout à l'idéologie et aux études métaphysiques ; de ce fait, leurs réalisations académiques n'avaient aucun rapport avec les réalités de la nation. Ce fut une période où les rivalités parmi les divers groupes d'hommes d'Etat-savants amenèrent une série de sanglants coups d'état.

La deuxième moitié de la dynastie vit cependant surger un groupe de savants qui se penchèrent sur les sciences pratiques plutôt qu'idéologiques. Ils furent influencés par la méthode des recherches historiques créées par les savants Ch'ing. Les chefs de file de cette école, tels Pangye Yu, Ik Yi, Chong-bok An et Yak-yong Chong, entreprirent des études sérieuses d'économie, d'histoire, de jurisme et de géographie de la nation.

Les instituts d'éducation de la dynastie Koryo restèrent pour la plupart sous la même forme tout au long de la dynastie Yi. La seule nouveauté fut la création du *sowon*. L'institut d'Etat le plus élevé, appelé *kukchagam* sous Koryo, s'appela *songgyungwan*. Officiellement inauguré dans la septième année du règne du roi Taejo (1398), le *songgyungwan* comprenait deux établissements principaux, le *munmyo* et le *myongyundang*. Le premier était un autel célébrant Confucius aussi bien que les principaux savants coréens de la tradition confucianiste. Le second était l'école elle-même. Elle recevait environ deux cents étudiants âgés de quinze ans ou davantage.

Le nombre de *hyanggyo* grandit beaucoup sous la dynastie Yi, mais leur fonction éducative fut considérablement réduite après l'apparition du *sowon*. Le *hyanggyo* avait aussi son *munmyo* et devint un centre pour les différentes cérémonies célébrées par les habitants de la province ou de la ville où il était situé. Les cérémonies comprenaient le culte rituel confucianiste célébrant des hommes exemplaires, des patriotes ou autres hommes vertueux, et des réunions pour honorer les vieillards. Le *sodang* était librement organisé par divers groupes de simples citoyens pour l'éducation de la jeunesse, quelquefois pour les préparer aux études supérieures du *sahak* ou du *hyanggyo*. Les nombreux *sodang* tombèrent dans quatre catégories différentes suivant que l'école était dirigée par : un : le maître d'école ; deux : un volontaire civil ; trois : un groupe de volontaires ; et quatre : la coopérative du village. Les matières enseignées comprenaient les classiques confucianistes, la littérature chinoise et coréenne classique et la calligraphie. La récitation des classiques constituait la principale méthode d'enseignement.

Sowon, un nouveau type d'institut éducatif, fut créé dans la trente-huitième de Ch'ung-jong, le onzième roi (1543), lorsqu'un chef de district provincial, Se-bung Chu, fonda le *paegundong sowon*. Fondamentalement institut privé, le *sowon* enseignait les classiques confucianistes contre rémunération et accomplissait les rites religieux deux fois l'an. Recevant des contributions privées et des dons du roi, le *sowon* se constitua en une fondation financièrement puissante, possédant aussi bien des terres que des livres. Le nombre des *sowon* grandit rapidement jusqu'à dépasser la centaine en 1568. Comme d'éminents

savants étaient conviés à enseigner dans ces instituts, le *sowon* assuma aussi le rôle de centre pour les réunions et les débats académiques.

Éducation moderne (1911-1945)

Comme les fruits de la civilisation occidentale atteignaient la Corée à travers la Chine et d'autres contacts dans les quelques dernières décennies de la dynastie Yi, le besoin de rénover les institutions éducatives centenaires se fit sentir. Mais la politique isolationniste de base de la monarchie et les sentiments féodaux du peuple généralement et retardèrent l'introduction des moyens modernes d'éducation de l'Occident.

En 1882, un décret royal ouvrait les portes des écoles d'Etat aux simples citoyens. Jusque-là, les écoles n'admettaient que ceux qui appartenait à la noblesse, ou *yangban*. La *Hansong Sunbo*, une gazette officielle, parut pour la première fois cette année-là.

En 1885, des groupes missionnaires protestants américains commencèrent à fonder de grandes écoles modernes à Séoul, y compris une école de jeunes filles, la première de ce genre dans l'histoire de la Corée. En 1894, le *kwago*, l'examen pour le service public, qui insistait injustement sur les classiques confucianistes, fut aboli et on procéda à la réorganisation du système d'éducation. En 1895, de nouveaux principes d'éducation furent proclamés. En 1905, le gouvernement japonais commença d'intervenir dans les affaires éducatives de la Corée, directement ou indirectement, suivant le premier traité nippo-coréen. Tandis que les écoles publiques étaient graduellement placées sous contrôle japonais, les écoles privées entreprirent de cultiver un esprit de résistance et de disséminer un mouvement destiné à éclairer toute la population.

Peut-être la très grande influence sur l'éducation de cette période dériva-t-elle des écoles missionnaires existantes et dirigées suivant l'esprit chrétien et les méthodes occidentales. Les sciences et les humanités de la tradition occidentale enseignées dans les écoles missionnaires éveilleront les éducateurs coréens à la nécessité de moderniser l'éducation en Corée. En soulignant l'esprit d'indépendance nationale et la dignité de l'être humain, ces écoles poseront la fondation nécessaire à l'alimentation d'un esprit démocratique dans le pays. On peut très bien dire que ces écoles nouvelles, fondées par des missionnaires chrétiens étrangers, ont ouvert la route à une éducation nouvelle.

Pour l'instruction supérieure, le collège *Sungsil* fut érigé à Pyongyang, en 1906, et celui de *Yonhui* (collège chrétien *Chosun*) fut à Séoul, en 1915, tous deux comme fondations missionnaires.

L'accent sur les possibilités d'instruction publique de cette période fut placé sur les écoles de langues étrangères. Une école de langue anglaise pour la formation d'interprètes fut créée en 1883. Le *yukkyong kongwon*, une école publique créée en 1886, employait des professeurs américains qui enseignaient les textes anglais grâce à des interprètes. En 1894, l'école fut fermée et l'école

élémentaire Kyodong, la première en son genre, la remplaça. En 1897, fut ouverte la première école primaire supérieure. Le nombre des écoles élémentaires de Séoul passa rapidement à huit et en province, il s'éleva bientôt à 57, la plupart des écoles étant situées dans la province Kyonggi qui entourait la capitale. En 1899 fut créée la Hansong Middle School, et son programme portait principalement sur les sciences pratiques et le bien-être public.

La première école supérieure pour la formation des professeurs fut bâtie en 1895. Des écoles pour l'enseignement du japonais, de l'anglais et du chinois furent ouvertes la même année et une école pour la langue russe suivit l'année d'après. En 1900 fut créée une école pour l'allemand. Le nombre d'années d'études variait suivant les langues et il n'y avait que peu de diplômés. Simultanément, le *songyungwan* continuait à bénéficier de l'attention officielle comme établissement d'enseignement des classiques confucianistes. D'autres instituts d'instruction publique, créés entre 1895 et 1900 comprenaient une école de médecine, une école pour le commerce et l'industrie, un institut juridique, une école des mines, une école militaire de cadets, une académie militaire, un institut postal et une école des communications.

Un autre progrès important des dernières décennies de la dynastie Yi fut l'étude du langage coréen entreprise avec l'approbation gouvernementale. En 1907, un centre de recherches pour l'étude de l'alphabet coréen, *hangul* et les moyens de standardiser le langage écrit, fut créé au sein du ministère de l'Education. Une « grammaire » écrite par Kiljun Yu (1909) et les « Sons de la parole » (1910), de Si-kyong Chu, constituent d'importants symptômes des nouveaux efforts faits pour élargir le plus rapidement possible la propagation du simple alphabet coréen parmi le peuple. Ces premiers travaux dans l'étude de la langue nationale se poursuivirent malgré les entraves imposées par les Japonais pour les supprimer au cours de la période coloniale.

L'éducation colonialiste du Japon en Corée débuta en 1910, avec la politique décidée par le gouverneur général Terauchi pour la formation des étudiants coréens comme ouvriers plutôt que comme hommes cultivés. L'habileté et les connaissances pratiques étaient soulignées au détriment des arts libres. Le motif ultérieur semblait être de pavé la route à la soumission à la loi étrangère en stabilisant les conditions économiques individuelles. De ce fait, les nouvelles écoles ouvertes étaient pour la plupart des écoles primaires et techniques, et aucune tentative sérieuse ne fut faite pour donner des possibilités de faire des études secondaires.

Des statistiques montrent que seules sept écoles publiques, correspondant aux cours complémentaires français, dont deux pour les jeunes filles et quatre collèges, dont les cours duraient trois ans, existaient en 1919. Seulement 4 % des enfants coréens allaient à l'école à cette époque, tandis qu'au Japon 90 % d'entre eux s'y rendaient.

En 1919, les étudiants de toute la Corée prirent part au Mouvement d'indépendance Samil et dénoncèrent les moyens colonialistes et autoritaires d'éducation du Japon en Corée. Saito, le nouveau gouverneur général, annonça ce qu'il appela une nouvelle orientation de l'éducation culturelle et organisa bientôt un comité de recherches sur l'éducation, organisé soi-disant pour éliminer le traitement discriminatoire contre les Coréens. Suivant la recommandation du comité, composé de vingt-cinq Japo-

nais et de seulement trois Coréens, le système scolaire en Corée fut transformé pour s'aligner sur celui du Japon.

Cependant, il ne s'agissait en fait que d'une partie des efforts japonais pour assimiler les Coréens aux Japonais et affaiblir leur esprit d'indépendance. Les écoles de l'époque consacraient davantage de temps à l'enseignement de la langue japonaise qu'à celui de la langue maternelle des étudiants. L'accent fut mis sur les cours d'histoire japonaise, aux dépens de l'histoire coréenne. La seule université impériale de Séoul fut créée en 1928, mais l'admission d'étudiants coréens y était restreinte.

Le nombre d'écoles élémentaires s'accrut graduellement dans les années 1920 et 1930, mais la discrimination envers les Coréens était évidente dans l'enseignement supérieur, la nomination des professeurs et les moyens d'engagement. En 1929, un conflit violent s'éleva entre étudiants coréens et japonais à Kangju, ville située dans le sud-ouest de la péninsule. L'incident déclencha un mouvement étudiant dans tout le pays contre la férule japonaise.

Le gouverneur général Ugaki, en fonctions en 1931, encouragea l'amélioration de l'éducation dans les communautés villageoises. Il encouragea l'enseignement des métiers ouvriers et tenta de diriger les étudiants vers les écoles techniques plutôt que les écoles supérieures et les collèges, ce qui leur permettait de diriger les communautés locales au lieu de devenir des leaders d'envergure nationale.

Les méthodes totalitaires dominèrent l'instruction des écoles publiques de Corée sous le gouverneur général Minami, en fonctions en 1938. Les leçons de langue coréenne furent remplacées par des leçons de japonais, sauf dans les trois premières classes des cours élémentaires.

Les efforts faits par les Japonais pour influencer les Coréens s'étendirent aux écoles alors que les autorités japonaises tentaient d'utiliser l'éducation comme moyen d'amener le peuple à être loyal envers l'empereur du Japon. Les buts et les matières enseignées à cette époque suivaient la ligne des intentions impérialistes du gouvernement japonais. Professeurs et étudiants coréens avaient l'ordre de se rendre aux autels de rite shintoïste et nombre d'écoles missionnaires américaines furent fermées pour avoir refusé de se soumettre.

Après la déclaration de guerre du Japon aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne, en 1941, le système d'éducation fut adapté aux besoins de la guerre. La durée des cours de l'école moyenne (correspondant aux cours complémentaires français actuels), fut raccourcie de cinq à quatre ans ; les cours des collèges préparatoires et autres collèges furent aussi ramenés de trois à deux ans. Le nom des écoles immédiatement identifiable comme d'origine missionnaire chrétienne ou reflétant l'héritage coréen traditionnel fut changé, et toutes portèrent des noms invariablement japonais. Les leçons d'anglais furent supprimées et les professeurs et étudiants japonais furent enjoins de ne parler que japonais, aussi bien à l'école que chez eux. Les autorités japonaises presseront les Coréens de donner à leurs propres noms une consonance japonaise. Pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre résultant de la guerre, les autorités japonaises commencèrent la conscription des étudiants coréens qu'ils enrôlèrent comme « volontaires » dans les services militaires du Japon. Les écoles furent virtuellement fermées dans les derniers mois de la guerre, tandis que les étudiants étaient mobilisés comme travailleurs forcés pour servir l'effort de guerre.

Direction du mouvement national

par Chung Hee Park

Président du Conseil suprême de la Reconstruction nationale

publié par le Ministère de l'Information de la République de Corée

I. — OBJECTIFS

DU MOUVEMENT NATIONAL

Depuis la fondation de notre pays, nous n'avons jamais eu une occasion comme celle qui se présente aujourd'hui d'organiser un mouvement volontaire national pour lancer le Grand Réveil du pays tout entier. Dans ce premier mouvement volontairement national, à la fois le Gouvernement Révolutionnaire, dont les membres risquent leur vie pour lancer cette grande entreprise, et le peuple, doivent se fonder corps et âme en un tout pour reconstruire notre pays.

Un gouvernement démocratique du peuple, par le peuple et pour le peuple est un système flexible qui améliore sa façon de diriger, s'adaptant toujours lui-même aux besoins de l'époque et aux facteurs circonstanciels. Le système parlementaire moderne, qui constitue la forme la plus universelle de gouvernement démocratique indirect est, comme le monde entier en a fait l'expérience, en constant processus de transformation de sa propre substance.

C'est la plus large participation politique des masses, suivant les fluctuations économiques et sociales depuis la révolution industrielle du dix-neuvième siècle, et la marche des idées, en conjonction avec l'intensification de la lutte des classes due à la monopolisation du capital dans les économies capitalistes, qui empêchent le système d'un gouvernement parlementaire de fonctionner comme il convient. Du point de vue de la direction technique d'un gouvernement, la nécessité s'est fait sentir d'un reflet plus prompt de la volonté nationale par le parlement et du renforcement de la stabilité et de la responsabilité de l'exécutif. Pour réaliser la justice sociale et créer un état de bien-être pour le plus grand bénéfice de la plus large majorité possible, l'économie doit être sujette à la planification et à l'ajustement par l'Etat, et l'amélioration de l'efficacité et de la technicité de l'exécutif doivent être reconnues comme une nécessité absolue.

Pour cette raison, la solidarité sociale et la coopération ont une plus grande importance que la liberté ou les droits individuels ; les responsabilités communes ainsi que les devoirs doivent être soulignées. Le système de sécurité sociale de Grande-Bretagne et les politiques du « New Deal » et du « Fair Deal » des Etats-Unis étaient des réformes réalisées dans ce but. Davantage encore dans une nation arriérée, aux fondations économiques chancelantes, et d'un niveau culturel relativement bas, une modernisation rapide des structures sociales doit compter sur la coopération d'un gouvernement démocratique et la création d'une économie planifiée.

Il a été prouvé sans conteste que le système de gouvernement parlementaire dans notre pays, transplanté uniquement dans sa forme et sans comprendre le processus des altérations substantielles faites dans les pays avancés, les particularités propres aux nations arriérées et l'absence d'une quelconque préparation à l'introduction des institutions démocratiques, a lamentablement et totalement échoué dans des pays du Moyen-Orient et d'Extrême-Orient. Cet échec est imputable à notre incapacité de construire les fondations essentielles à la démocratie, telles que l'autonomie

économique, une saine conception morale, un ordre basé sur la loi et une justice sociale.

Dans une communauté démocratique arriérée comme l'est celle de notre pays, confronté avec un nombre énorme d'illettrés, un chômage massif, une misère extrême et une pénurie aiguë de ressources, une structure et une importance sociales déséquilibrées, il est vital de rétablir une forme de démocratie qui lui soit adaptée, de façon à éliminer l'importance sociale et économique, et à garantir un principe de chances égales pour tous.

La démocratie, que l'humanité a construite à travers plusieurs siècles au prix de cruels et sanglants sacrifices ne peut fleurir à moins qu'elle ne soit précédée d'un progrès économique. Cela s'est révélé exact dans nombre de sociétés depuis la société athénienne dans la Grèce ancienne. Pour recréer une démocratie véritablement libre, nous devons tout d'abord réaliser un avancement économique, moderniser notre industrie et nous libérer de la misère.

Si nous adoptions encore des institutions parlementaires sans un développement économique pour les soutenir, alors qu'il n'existe aucun parti politique solide et en raison de l'extrême instabilité de notre économie nationale, nous serions de nouveau précipités dans le chaos de l'incompétence, de l'injustice et de la corruption, et nos parlementaires, insoucieux de la misère du peuple, fermeraient les yeux sur les factions égoïstes, lutteraient pour leur avancement personnel, trafiqueraient de leur influence pour leur propre profit.

Si nous devions revenir à notre ancien mode de vie, nous dégénérerions en une race inférieure, incapable de se gouverner, ou nous serions la proie du communisme, n'ayant alors aucun moyen de dévier le cours de notre destin. Notre tâche la plus urgente aujourd'hui est donc de répudier le communisme qui réduit les hommes à la condition d'outils de travail, de reconquérir notre économie qui est la condition préalable d'une véritable démocratie libre qui donne à l'homme la garantie maximum de liberté et de dignité.

Pour réaliser ce progrès économique, c'est-à-dire une révolution industrielle, nous avons besoin d'un très grand investissement de capitaux. Cependant, notre pays ne possède pas le capital nécessaire pour se suffire à lui-même. Il a fallu près de cinquante ans au Japon pour construire son capital interne et même ainsi, cela ne s'est pas fait au petit bonheur. Cela s'est fait grâce aux efforts des dirigeants du gouvernement et des fonctionnaires, qui se sont sacrifiés pour donner l'exemple et une direction positive au peuple, et grâce aux privations indicibles et à l'austérité du peuple lui-même.

Il est regrettable que nous nous y prenions si tardivement. Mais nous devons endurer toutes les privations et nous construirons un capital national pour notre indépendance économique, et ce, par tous les moyens. Cela ne peut se faire en un jour, et désormais se dresse la nécessité de trouver une alternative pour conserver les capitaux étrangers et en introduire d'autres.

Si nous entreprenons notre Grand Réveil, si nous prouvons

notre unité nationale pour la réalisation d'une démocratie libre, et si nous concentrons toutes nos énergies à la reconstruction, les pays amis ne manqueront pas de nous apporter un soutien positif. Si cela se produit, nous serons en mesure d'accepter l'aide et les capitaux étrangers sur des bases avantageuses tandis que nous maintiendrons notre propre indépendance. Alors, il sera possible de réaliser des investissements productifs pour lancer une révolution industrielle dans notre pays. Nous devons savoir qu'il s'agit là de la seule alternative acceptable pour la formation du capital national nécessaire à notre autonomie. C'est notre propre réveil qui constitue la condition essentielle à la reconstruction nationale.

Pour porter au maximum les bénéfices de tels investissements, nous devons travailler avec acharnement. Nous devons apprendre à travailler plus durement que n'importe qui, et nous devons nous convertir nous-mêmes rapidement en un peuple honnête, capable, individuellement et collectivement, de contribuer à la reconstruction de son pays. Le Réveil national et la Souveraineté nationale doivent être maintenus en tous temps si nous voulons réaliser l'investissement nécessaire pour la reconstruction nationale et porter au maximum les fruits de cet investissement dans le délai le plus court possible. Nous devons apprendre la leçon du « Miracle allemand », qui a permis, en quelques années seulement au peuple de l'Allemagne occidentale, de réussir aujourd'hui sa reconstruction et de prospérer après la destruction, le désespoir et la famine de l'après-guerre.

Notre mouvement de reconstruction nationale doit aller de l'avant et avoir comme premier objectif de nous libérer de la misère et, construisant un pays économiquement fort et prospère, de démontrer notre supériorité nationale et de préparer un terrain stable pour l'instauration d'un gouvernement vraiment démocratique et libre, le plus rapidement possible. Pour atteindre ces objectifs de base, nous devons réaliser l'unité nationale, la justice sociale et le zèle.

De tels efforts doivent émaner du premier élan d'une volonté forte de reconstruire notre mère patrie : un patriotisme fervent. Ils doivent se manifester eux-mêmes dans l'attitude spirituelle et le comportement personnel de chaque individu. Lorsque les vagues successives des pionniers désintéressés du Mouvement de reconstruction nationale s'élanceront, alors, et alors seulement notre peuple s'éveillera d'un long cauchemar.

II. — SOLIDARITE NATIONALE

Une solidarité nationale au cœur de laquelle le Gouvernement Révolutionnaire et le peuple se fondront ensemble et mèneront à bien leurs devoirs respectifs, est le chemin le plus court pour l'accomplissement des tâches révolutionnaires. C'est exactement cette solidarité nationale qui donne la puissance suffisante pour surmonter nos crises politique, économique, sociale et idéologique actuelles, en assurant notre sécurité nationale et notre prospérité, et en garantissant le bonheur de dix mille générations futures.

A l'extérieur, il faut résister fermement aux gangsters communistes qui guettent une chance d'envalir le sud ; à l'intérieur, nous ne sommes pas complètement libérés des pensées funestes corrompues par le poison de la mauvaise administration des politiciens en place au cours des treize dernières années. Nous sommes au centre d'un cercle vicieux perpétuel de pauvreté : l'autonomie économique est encore éloignée, et notre niveau de vie stagne toujours au niveau le plus bas du monde entier. La morale nationale et le sens de la justice ont été pervertis, et les sombres nuages de l'ignorance et de la stupidité enténèbrent notre société. Le seul moyen de rompre cette crise est que le peuple tout entier se fonde en un bloc solide et fasse pour lui ce qui doit être fait.

Trois facteurs agissent au détriment de la solidarité nationale : d'abord, la lutte économique des classes ; ensuite, la scission arti-

ficelle des pseudo-partis politiques aveuglés par l'avidité de puissance et de gain ; enfin, le concept irrationnel et arriéré du factionnalisme qui prône les origines, la lignée, les sympathies de classe, le népotisme et les cliques.

Nous, peuple de Han, sommes du même sang depuis l'époque de Tangun (fondateur légendaire de la Corée), nous sommes qu'un seul peuple à l'héritage commun de langue, de culture et d'histoire. Nous pouvons être, à juste titre, fiers de notre histoire nationale cinq fois millénaire et de la floraison de la brillante culture de la dynastie Silla. Nous sommes un peuple qui a créé des coutumes particulières et brillantes et d'agréables habitudes dans un pays d'une beauté naturelle insuperable. Comme tels, nous devons posséder une fierté nationale. Nous ne devons pas répéter l'erreur de laisser le principe de la platitude et de la soumission devant les seigneurs étrangers souiller notre esprit national, être les complices du factionnalisme et saper le destin national.

Sans puissance, nous devons nous unir les uns aux autres dans le ciment des idéaux communs. « Unis, nous tiendrons, désunis, nous tomberons. » Jamais cet adage n'a été plus vrai que dans notre situation actuelle.

Chacun de nous doit s'efforcer de se libérer du pernicieux héritage national d'indolence, de l'habitude de s'appuyer sur les autres, de rechercher des gains non mérités, de tirer profit de tout, de spéculer, de faire éancer, d'attendre-ét-voir, et encore d'arriérisme déchaîné, de fatalisme, d'égocisme et d'opportunisme et nous devons courageusement nous dresser pour reconstruire la Patrie. Chacun de nous doit fermement soutenir la moralité publique et sociale et la justice sociale, rehausser l'esprit de la race ; répudier l'habitude de soumission aux puissants ; se donner la faculté de se suffire et de se diriger soi-même. Ainsi la révolution humaine de la vie et la réforme sociale sont les objectifs de notre mouvement national. La réside la signification d'un mouvement national et la nécessité de forcer le mouvement national en une résolution nationale.

Si nous voulons surmonter la crise nationale imminente, le peuple tout entier doit se rallier autour de la force principale de la Révolution et chacun doit se secouer et se redresser pour comprendre pourquoi la Révolution était nécessaire et ce qui doit être accompli par elle.

Une telle réaction morale est la condition préalable d'une résurrection nationale. Qu'une telle condition soit remplie ou ne le soit pas, le succès ou l'échec du Mouvement national en dépendent. On doit comprendre que notre espoir et notre prospérité ne seront matérialisés que lorsque la force dirigeante, qui joue le rôle de force centripète et de noyau de l'unité nationale, guidera et poussera le peuple par une direction créatrice et que le peuple, pour sa part, fera confiance et soutiendra la force dirigeante. Ces deux éléments constituent le facteur ultime de la solidarité nationale. Nous devons frayer un chemin au peuple qui correspond à celui des chefs dans notre effort national pour accomplir les tâches révolutionnaires.

La preuve est faite dans les nations avancées : lorsque le peuple est pénétré d'un concept national et exerce une forte volonté nationale pour accomplir l'idéal de la nation, alors seulement le progrès est rapide. Les efforts unilatéraux du gouvernement sont insuffisants pour apporter le progrès à un pays.

Une nation ne peut progresser que lorsque le gouvernement et le peuple, côte à côte, accomplissent fidèlement leurs devoirs respectifs. S'intégrer dans l'Etat pour former un organisme unique et accomplir ses devoirs voilà qui est, pour le peuple, la route à suivre.

III. — REALISATION DE LA JUSTICE SOCIALE

Les besoins vitaux du peuple tout entier doivent être satisfaits. Chaque individu, qu'il soit chômeur, âgé, invalide ou malade doit avoir un moyen d'existence minimum, non le simple minimum,

mais un moyen de mener une existence décente, saine et digne.

Le phénomène que les forts survivent au détriment des faibles doit disparaître ; l'exploitation économique et les fléaux sociaux qui excèdent les maux inévitables doivent être éliminés une fois pour toutes. Il ne peut exister de justice sociale tant que les fermiers coréens sont obligés de vendre leurs récoltes à des prix inférieurs avant la moisson, en raison de difficultés financières ; tant que l'usure est ouvertement pratiquée, tant que dans les rues pullulent des hommes et des femmes émaciés sans travail ; tant qu'une journée de dur labeur n'est payée que d'un modeste bol de nourriture qui ne remplit pas les estomacs affamés ; tant que les institutions financières publiques sont dans la griffe de quelques profiteurs ; et tant que les monopoles commerciaux d'une alliance impie avec le pouvoir politique vivent du sang du peuple, il ne peut exister de développement social de la communauté là où la justice sociale est totalement absente. Il ne peut y avoir d'ordre et de discipline dans une société où les riches profitent aux appuis politiques nombreux reçoivent la préférence sur les anciens combattants libérés qui ont rempli leurs devoirs militaires.

Le peuple tout entier doit lancer une révolution de l'esprit et une révolution de sa manière de vivre, afin de mettre sur pied une société où la justice sociale prévaudra et où l'injustice, la corruption et les anciens fléaux seront balayés. Voilà ce que signifie le mouvement national.

La justice sociale ne peut être atteinte par un effort unilatéral d'un gouvernement sans soutien : elle peut être obtenue seulement grâce à la coopération absolue et constructive de chaque individu. Si nous devenons un peuple conscientieux, honnête, sincère et industrious, aimant nos prochains comme nous nous aimons nous-mêmes, si nous conduisons notre vie avec discernement, préservons l'ordre légal et pratiquons des principes moraux, alors, et alors seulement, notre société deviendra spontanément propre et solide et nous aurons une justice sociale. Alors, nous aurons notre réveil national et notre souveraineté nationale.

Les éthiques nationales, la discipline spirituelle et sociale, mettons-les ensemble et appelons-les « justice sociale ». La justice sociale doit être réalisée avant tout, si nous voulons devenir un peuple égal aux autres, avoir une attitude honnête et sérieuse envers l'aide reçue, conduire nos affaires diplomatiques en toute souveraineté nationale et activer notre développement économique.

IV. — MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE EN 7 POINTS DU MOUVEMENT

La politique en sept points du Mouvement doit être consacrée à l'accomplissement des tâches révolutionnaires, grâce à la réalisation de l'unité nationale et de la justice sociale. Dans ce but, les chefs devraient marcher à la tête du peuple et lui servir d'exemple ; le peuple devrait être guidé, éclairé et réellement stimulé pour lui permettre d'accomplir son propre Réveil et accomplir son devoir librement et de par sa propre volonté.

Les efforts spontanés du peuple vont la main dans la main avec la mise en œuvre de la politique du gouvernement, et ces deux actions doivent toujours rester en relation, pour leur émulation mutuelle. Sans un tel stimulant mutuel, il serait futile d'introduire un système de partis politiques. Quand le peuple attend passivement que le gouvernement fasse quelque chose pour lui, il ne peut espérer voir venir la démocratisation et l'industrialisation, l'effort constructif nécessaire pour la création d'un ordre nouveau manquerait.

Les masses populaires et chaque individu doivent spontanément développer un mouvement constructif pour mener à bien la démocratisation et l'industrialisation, ce qui est la responsabilité de chaque société spontanément créée. Un mouvement de masses

créé artificiellement par le seul gouvernement s'effondrerait immédiatement. Et même s'il subsistait, ses résultats seraient plus préjudiciables que bénéfiques en raison des éléments de coercition et de non-spontanéité.

Le mouvement national doit donc s'élancer spontanément et le peuple doit être guidé et recevoir des exemples afin qu'il y participe volontairement et spontanément. Un mouvement spontané dans une société spontanée — tel est le principe majeur d'un mouvement national qui peut accomplir le maximum dans le minimum de temps.

V. — PERSPECTIVES

Dans notre pays, le peuple ne peut échapper à la pauvreté. Chacun des centaines de facteurs qui contribuent au développement d'une société humaine émane de l'homme lui-même et le résultat retombe aussi sur l'homme lui-même. Nous avons besoin d'un homme prêt à servir d'avant-garde pour surmonter notre crise nationale. Quel sorte d'homme est le Chef qui jouera le rôle de pionnier dans le progrès national et le développement ? Il n'est pas de règle qu'un homme puisse orienter le progrès social seulement parce qu'il est riche, instruit ou issu d'une famille respectable.

Nous devons nous mettre en garde contre ces groupes d'hommes irresponsables qui déclarent que tout s'arrangera si le partiement est reconstruit dès maintenant. La Révolution du 16 mai n'a pas été accomplie pour la sauvegarde de gens absolument insensés et avides de puissance. Le seul chef véritable sera celui qui viendra en qualité de pionnier patriote pour l'amour du peuple et pour le sauver de la misère abjecte. C'est la responsabilité du gouvernement de donner des directives à ceux qui sont préparés à continuer le processus révolutionnaire.

Il existe des preuves abondantes que même dans un pays avancé, il est de loin plus efficace d'avertir le peuple des conséquences d'un fait que de le confronter avec le fait lui-même. Cette différence est bien plus importante dans un pays comme le nôtre où le « niveau » du peuple est plus bas. De ce fait, les fonctionnaires et cadres du mouvement national doivent patiemment et personnellement éveiller le peuple, lui donner de bons exemples et des directives positives. Il est très important de tenir le peuple au courant des avantages des mesures administratives du gouvernement et de la coopération volontaire du peuple pour que leur réalisation réussisse. Quand des directives, des éclaircissements et des leçons auront été données, quand le peuple sera capable de se gouverner lui-même et quand des pionniers seront venus du peuple, alors il sera possible de réaligner l'organisation du mouvement de haut en bas et de bas en haut, de faire des élections générales libres pour fonder des institutions démocratiques libres.

Ces tâches doivent être accomplies dans l'intérêt des élections générales qui auront lieu au courant de l'été de 1963. Avec un peuple comme le nôtre, qui doit maintenir une solidarité nationale pour surmonter une crise moderne comme celle à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui, une adhésion insouciante à certains principes et idéologies peut gêner cette solidarité. Nous devons, par exemple, éviter de nous accrocher à des convictions telles que : « Investir de l'argent et la reconstruction économique sera instantanément obtenue », ou « L'économie libre est la seule voie vers la richesse et la prospérité », ou « Dans une telle crise nous devons avoir un système de gouvernement plus coercitif ». Alors que nous nous débattons entre nous, pour et contre de tels arguments, nous serons absorbés par les communistes ou ralliés à la position de peuple inférieur. Pour instaurer une véritable démocratie libre dans notre pays, le peuple tout entier doit s'unir dans un effort national pour préparer un terrain solide qui soutiendra et garantira un développement normal, un progrès démocratique et pour accomplir les tâches révolutionnaires dès que possible. Ainsi nous arrivons à la conclusion : voilà la Révolution, et voilà le chemin le plus court pour surmonter notre crise nationale.

NOUVELLES & ÉCHOS

Détails du plan quinquennal

Le gouvernement a publié le 22 juillet dernier les détails de son plan de développement économique échelonné sur cinq ans et qui doit démarrer en 1962. Les principaux objectifs du plan concernent l'élévation du taux d'expansion économique, la pose d'une fondation pour le développement économique futur, la réduction du chômage et la diminution du déficit national extérieur.

Pour atteindre ces objectifs, le gouvernement prévoit d'accélérer sa propre constitution de capital au cours de la première moitié de la période envisagée, mais le taux de constitution du capital privé devrait s'élever plus rapidement que celui du gouvernement dans la seconde moitié du plan.

L'investissement total envisagé est fixé à 2,5 milliards de dollars, le secteur gouvernemental comptant pour environ 46 % et le secteur privé pour 54 %. Les capitaux nationaux seraient de 72 % de ces investissements et les capitaux extérieurs de 28 %. Les capitaux seraient distribués de la façon suivante : 16,4 % pour l'agriculture, la sylviculture et les pêcheries ; 42,1 % pour l'industrie, la construction et les mines, et 41,5 % pour l'énergie électrique, les transports, les communications et les ponts et chaussées.

Pour l'agriculture, la priorité est donnée à la diversification dans l'agriculture, soulignant le développement de l'élevage et des céréales spécialement commerciales (ginseng, chanvre, coton, vers à soie, etc.). La production de grains alimentaires sera accrue par l'introduction de nouvelles techniques agricoles, l'utilisation étendue d'engrais chimiques et l'extension des terres cultivables. Pour les pêcheries, l'accent

sera placé sur la construction d'une flotte de pêche et sur le transport et le stockage des produits de la mer. Dans l'industrie secondaire, priorité sera donnée aux petites et moyennes entreprises qui produisent des objets compétitifs exportables et importables et sur les raffineries d'huile et les aciéries.

Pour répondre aux nécessités financières du plan, le gouvernement lèvera des impôts. On prévoit que toutes les entreprises nationalisées accroiront l'efficacité et la promotion de la constitution de capital. Parmi les besoins en monnaie étrangère évalués à \$ 704 millions, \$ 424 millions seront constitués par les prêts étrangers et des investissements privés, et le reste par l'aide étrangère.

Emplois pour anciens combattants

L'Office récemment renouvelé de l'Administration des anciens combattants s'apprête à trouver des emplois pour 20.000 mutilés de guerre et 30.000 veuves d'anciens combattants et de leurs enfants d'anciens combattants.

Le major général Min Byong-kwon, chef de l'Office, a fait cette déclaration peu après la mise en route de cet organisme au début d'août dernier, au cours d'une brève cérémonie à laquelle participait le premier ministre Yo-chan Song.

Ces 50.000 personnes seront employées dans les bureaux du gouvernement et dans les entreprises de l'Etat.

Estimant entre 150.000 et 160.000 le nombre des familles d'anciens combattants dans le besoin, les dirigeants de l'Office des anciens combattants feront de leur mieux pour mener à bien leur mission.

L'Office des anciens combattants et

ses sections régionales à Séoul, Pusan, Taegu, Taejon et Kwangu ont toutes un personnel composé d'anciens combattants de l'active ou de la réserve, de blessés de guerre et de veuves de guerre.

Dans le même temps, l'Office régional de Séoul est entré en activité au début d'août dernier.

Plus de certificat de change

Le gouvernement a aboli, avec effet au 1^{er} août, le système de certificat de change étranger, en accord avec la politique du gouvernement, pour maintenir le taux officiel des changes.

Ce décret abolit la mise aux enchères publiques de devises étrangères aux commerçants. Les importateurs peuvent maintenant acquérir une monnaie étrangère au taux officiel, simplement en remplissant une demande auprès de la Banque de Corée. En même temps, le gouvernement donnera aux exportateurs une compensation monétaire pour le désavantage causé par l'abolition du système de certificat.

En outre, le gouvernement renforce les restrictions sur la vente des monnaies étrangères aux étudiants et autres personnes séjournant à l'étranger. Les sommes mensuelles touchées par les étudiants à l'étranger seront limitées à 150 dollars. Ceux qui voyagent à l'étranger sont autorisés à acheter 15 dollars au maximum (10 dollars pour les mineurs) par jour, et pour une période n'excédant pas trois mois.

Investissements étrangers

Le gouvernement a annoncé un amendement à la loi d'encouragement sur les investissements étrangers, afin d'encourager les investissements effectués par les hommes d'affaires de nombreux pays amis. L'amendement raye les provisions limitant les investissements étrangers aux ressortissants de pays qui ont signé des traités d'amitié, de commerce et de navigation avec la Corée. L'amendement ajoute aussi l'élevage du bétail, le développement de l'énergie électrique et le tourisme parmi les domaines d'investissement.

Projet de réforme des impôts

Le ministère des Finances a révélé qu'un projet de réforme de taxation prévoit d'abolir 14 impôts différents, y compris l'impôt sur l'instruction, et d'accroître les taxes sur les liqueurs et les articles de luxe. Le projet préparé par le Comité de révision du système de taxation a donné cinq instructions de base à sa réforme. Ces instructions visent à simplifier l'administration des impôts, à acquitter le revenu financier, à promouvoir l'investissement et les économies, à maintenir l'impartialité dans la taxation pour répondre à la situation réelle des affaires économiques et sociales et d'enrichir les ressources des taxes locales.

L'héritage de la Corée

Une géographie régionale et sociale.

par Shannon McCune
Tokio : Charles E. Tuttle Co., 1961

« L'héritage de la Corée » est un manuel résumant la géographie sociale et régionale de la Corée et se concentrant sur les facteurs géographiques dans le « Pays du matin calme ». Il est compréhensible que l'auteur, qui est né et a passé son enfance dans le « royaume de l'ermite » de l'Est asiatique, révère cette terre merveilleuse et admire les qualités uniques de son peuple. De par cette connaissance première, il reconnaît le rôle silencieux mais extrêmement important de la géographie dans la vie et la façon de vivre de tous les Coréens qui se sentent intimement liés à leur terre natale. « L'héritage de la Corée » est le premier long ouvrage de M. McCune, dont le but est de révéler et de souligner les facteurs géographiques qui sont trop souvent négligés.

Pour obtenir un point de vue d'ensemble, un examen régional est utilisé. Suivant une brève introduction historique et une simple description de l'aspect politique, le lieu, la situation et le caractère général du pays sont analysés suivant la géographie et la population. Après un examen détaillé de chacune des dix régions séparées, une analyse descriptive est donnée de l'économie agraire et des progrès industriels dans leurs rapports avec le principal courant de la civilisation coréenne. Comprendre le caractère géographique des différentes régions permet de comprendre aisément les facteurs étroitement liés entre eux du pays tout entier. Dans un résumé de la géographie sociale ajouté à une brève description des régions géographiques, l'auteur rassemble les facteurs géographiques que posent les problèmes auxquels la Corée fait face aujourd'hui.

Dans un essai de résumer l'aspect historique, social, économique et politique de la Corée, on trouve forcément quelques répétitions dans la construction du livre qui rendent sa lecture plus ardue. Les analyses régionales, les premières parties du texte et les discussions sur le climat sont clairement présentées, l'auteur étant un spécialiste de la question. Les graphiques présentés sont à jour et très bien adaptés au texte. Cependant, certaines descriptions et analyses sont moins valables car elles s'appuient en majeure partie sur des statistiques faites avant la deuxième guerre mondiale. Bien que la division du pays rende désuets certains détails, l'auteur aurait pu, dans certains cas, obtenir des informations plus récentes. L'effet d'affaiblissement extrême résultant des diversités géographiques en Corée, amplifié par la création de la partition sur le 38^e parallèle, barrière rigide entre le nord et le sud après la guerre de Corée, n'est pas suffisamment mis en lumière par l'auteur. Le tableau réel des événements politiques internes en Corée du nord et du sud depuis la libération, en 1945, a été passé sous silence.

La plupart des cartes datent d'avant la dernière guerre mondiale, à une période où la Corée était occupée par les Japonais. Il semblerait que l'auteur, en dépit de sa connaissance de la géographie coréenne ne différencie pas la langue coréenne de la langue japonaise. Pourtant l'usage du japonais a été abandonné lorsque la Corée retrouva sa liberté. D'autres cartes récentes sont disponibles et auraient dû être utilisées.

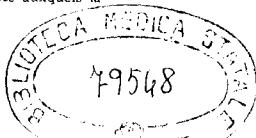
Pour le lecteur qui s'intéresse spécialement à l'Extrême-Orient, les informations qui traitent des aspects sociaux, économiques et politiques de la Corée, peuvent sembler quelque peu généraux et il en est inévitablement ainsi dans un livre de cette étendue. Cependant, le simple lecteur, et spécialement le visiteur éventuel trouveront dans *l'Héritage de la Corée* une référence utile qui offre non seulement des renseignements sur la géographie régionale de la Corée mais donne également un intéressant tableau des facteurs historiques, passés et présents, qui ont fait du « Pays du matin calme » ce qu'il est aujourd'hui.

Le facteur fondamental de la situation géographique a joué un rôle vital dans l'histoire de la Corée, et l'histoire coréenne confirme cette vérité que la géographie est un facteur déterminant en politique internationale. La Corée est située au centre du triangle de l'Est asiatique. Une forte puissance militaire qui contrôle la péninsule coréenne est en excellente position pour dominer les états contigus. Du contrôle par combinaison des puissances peut naître l'intrigue, la suspicion et la duperie pour la suprématie. La Corée reflète l'influence politique de ses voisins, en raison de sa géographie politique d'état-tampon dans l'Est asiatique.

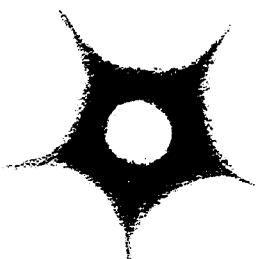
Bien que l'auteur donne une sobre estimation, soutenue par des statistiques soigneusement analysées, des réalités économiques de la Corée d'aujourd'hui, il considère que l'ensemble du tableau n'est pas sans espoir, à condition que les Coréens reçoivent une aide étrangère appropriée et l'occasion de travailler à leur propre reconstruction dans l'harmonie et dans la paix. Il sympathise avec le problème vital de l'unification qui est non seulement une question de vie ou de mort pour le peuple coréen mais aussi une question primordiale pour la paix et la sécurité de toute l'Asie. Pour que des décisions raisonnables puissent être prises au sujet de cette région stratégique, la connaissance de la position géographique de la Corée, de son caractère et de sa diversité est importante pour la compréhension des problèmes sociaux, économiques et politiques de cette terre stratégique. Tel est le but du livre de M. McCune en présentant ces connaissances. En raison de la division de la Corée, une grande partie de ce texte ne trouve pas son application pour toute la nation.

Une étude plus étendue et un rapport mieux équilibré sur la Corée devront être écrits en temps utile, dès que le pays sera réunifié.

KYUNG CHO CHUNG
Monterey, California.



Le Directeur de la Publication :
SUN YUP PAIK.



Printed in France
Imprimerie Réaumur
100, rue Réaumur, Paris 12^e